

LE DEVOIR

PROCHE-ORIENT

Abbas tend la main à Israël

Hamas et Djihad poursuivront la résistance

Mahmoud Abbas, proclamé hier vainqueur de l'élection présidentielle palestinienne, a «tendu la main» à Israël, ravivant l'espoir d'une reprise du processus de négociation au Proche-Orient.



Mahmoud

Abbas a obtenu 63 % des voix à la présidentielle palestinienne

19,8 % des suffrages, selon le résultat officiel annoncé hier par la Commission électorale centrale.

VOIR PAGE A 8: ABBAS

■ Lire autre texte en page A 5

■ L'éditorial de Serge Truffaut en page A 6: L'obstacle d'Abbas

Futur CHUM: un processus boiteux

Un spécialiste de la consultation publique se montre critique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le processus actuel de sélection d'un projet et d'un emplacement pour le CHUM «n'est pas à la hauteur et n'offre pas les garanties d'un choix optimal» parce qu'il manque de rigueur, de transparence et de l'indépendance qu'exige l'évaluation d'un investissement public de près d'un milliard.

C'est ce qu'a affirmé hier au *Devoir* Luc Ouimet, l'ancien président du défunt Bureau de consultation de Montréal (BCM), ancien commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et fondateur de l'Association québécoise d'évaluation

VOIR PAGE A 8: CHUM

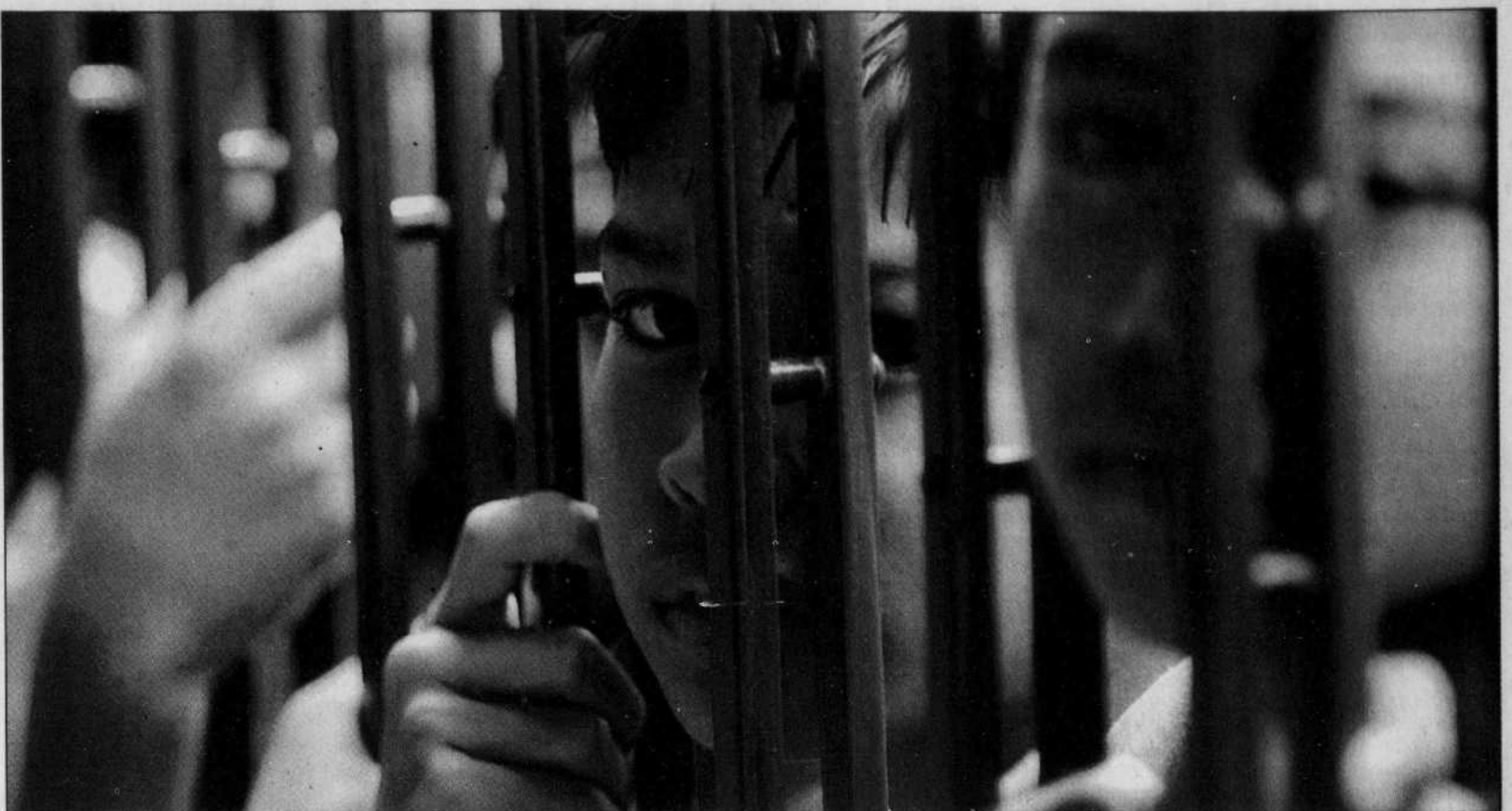
MONTREAL

Corruption: Grundman et Dussault évitent la prison

■ À lire en page A 3

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A
Avis publics ..	B 5		
Culture.....	B 8	Météo.....	B
Décès.....	B 4		
Économie.....	B 1	Monde.....	A
Éditorial.....	A 6		
		Mots croisés.....	B



Un groupe d'enfants attendant de recevoir de la nourriture dans un camp de réfugiés de Banda Aceh, en Indonésie. Le Canada a porté hier à 265 millions l'aide d'urgence destinée aux populations touchées par les raz de marée du 26 décembre dans l'océan Indien.

Le Canada promet jusqu'à 425 millions sur cinq ans aux sinistrés d'Asie

L'aide d'urgence canadienne passe de 80 à 265 millions

MANON CORNELIER

Ottawa — L'aide canadienne aux pays frappés par les tsunamis pourrait atteindre 425 millions de dollars sur une période de cinq ans. L'aide d'urgence sera triplée et des fonds supplémentaires seront consacrés à la reconstruction à long terme, a annoncé hier le premier ministre Paul Martin, quelques heures à peine après la confirmation du décès d'un sixième Canadien dans la région et d'une diminution importante du nombre de personnes portées disparues.

Cette dernière hausse importante de l'aide canadienne survient la veille d'une conférence internationale qui se tient aujourd'hui à Genève et qui portera sur l'aide à la reconstruction des pays touchés par la catastrophe du 26 décembre.

«La réaction des peuples et des gouvernements devant le malheur qui frappe l'Asie a été renversante. Il s'agit maintenant de veiller à ce que cette réaction et les engagements aient des effets à long terme», a déclaré le premier ministre au cours d'un bref point de presse.

L'aide à long terme et la générosité des Canadiens expliquent d'ailleurs la hausse subite de l'aide fédérale. Après avoir fixé son soutien à 80 millions le 2 janvier, le gouvernement Martin s'engage maintenant à «verser jusqu'à 425 millions de dollars au cours des cinq prochaines années».

Une première tranche de 265 millions servira à l'aide humanitaire et aux premiers efforts de reconstruction. Et il s'agira d'argent neuf, de préciser M. Martin, ce qui signifie que l'ACDI n'aura pas à amputer ses programmes pour respecter les engagements d'Ottawa.

Ces 265 millions comprennent les 80 millions déjà promis, le coût du moratoire déjà annoncé sur la dette des pays touchés et les fonds qu'Ottawa s'est engagé à verser pour égaler les dons individuels faits jusqu'à minuit ce soir.

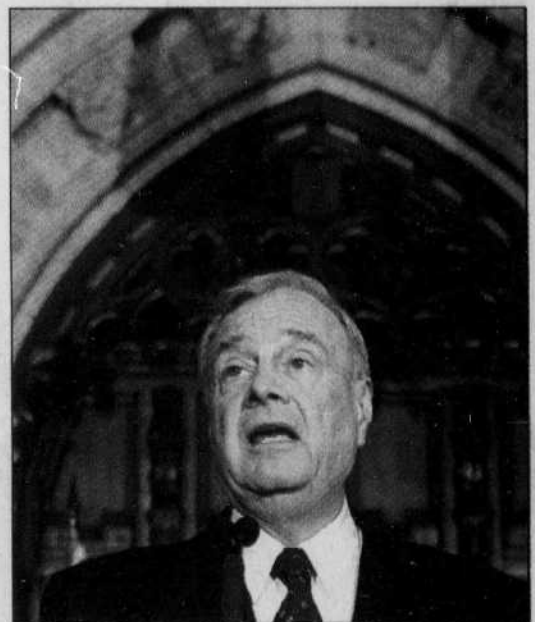
Six Canadiens font maintenant partie des victimes

Le gouvernement fédéral estimait hier que les dons faits auprès des 16 groupes admissibles pourraient atteindre 150 millions. Une estimation qui pourrait se confirmer, car les dons versés à une demi-douzaine de groupes importants joints par le *Devoir* en fin d'après-midi hier dépassaient déjà le cap des 100 millions, la Croix-Rouge affichant à elle seule un total de 76 millions.

Le reste des 265 millions (42 millions) serviront à éponger les coûts associés non seulement à l'envoi dans la région des spécialistes de la GRC et de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe de l'armée (mieux connue sous son acronyme anglais DART), mais aussi pour payer les frais de

VOIR PAGE A 8: CANADA

■ Lire autres textes en pages A 2 et A 3



Le premier ministre Paul Martin en conférence de presse à Ottawa, hier, pour annoncer une importante augmentation de l'aide canadienne aux pays victimes des tsunamis.

Un instinct de survie millénaire a sauvé des peuples indigènes nomades



Une Nicobarese fume une cigarette indienne dans un camp de réfugiés de l'île de Car Nicobar. Les tsunamis meurtriers ont englouti 12 villages de ce peuple indigène qui a perdu de nombreux membres au cours de cette tragédie. D'autres peuples nomades ont été plus chanceux — ou astucieux! — puisqu'ils en sont sortis indemnes.

Ils vivent depuis 60 000 ans dans les îles Andaman et Nicobar, en retrait de la population indienne et dans le plus strict dénuement, celui propre à leurs ancêtres chasseurs-cueilleurs africains. Pourtant, les peuples indigènes de ces archipels sont sortis pratiquement indemnes des tsunamis meurtriers qui se sont abattus sur l'Asie du Sud-Est. Sixième sens, chance ou simple bon sens? La question se pose quand on sait que les vagues meurtrières ont fait 1310 morts et 5544 disparus dans ce chapelet de 500 îles situé tout près de l'épicentre du séisme.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

L'image est forte. Un homme, nu, s'avance sur la plage et empoigne son arc d'un geste vif, deux jours seulement après la tragédie qui a fauché plus de 150 000 vies en Asie du Sud-Est. Dans sa mire: un hélicoptère de la garde côtière indienne à qui il lance une fléchette empoisonnée. Le message est clair: «N'approchez pas.» Isolés du monde depuis des millénaires, les quelque 200 Sentinels ne veulent rien savoir de l'aide gouvernementale, un signe que tout va normalement, croit Survival International, une organisation mondiale de soutien aux peuples indigènes.

Depuis le bureau parisien de l'organisme, Magali Rubino confirme la nouvelle au *Devoir*. «À Londres, ils ont recoupé des informations officielles et il semble bien qu'on ait vu les Sentinels sur les plages et qu'ils aient été plutôt hostiles. Cette attitude serait une bonne nouvelle puisqu'ils réagissent comme d'habitude, mais tout cela reste au conditionnel, car l'accès à ces tribus est très difficile.»

Aucun doute toutefois ne subsiste sur le sort des Jarawa, un autre peuple qui vit aussi en retrait sur l'archipel d'Andaman. Armés d'arcs et de flèches,

sept d'entre eux sont sortis de la forêt et ont affirmé que leurs 270 confrères avaient survécu et qu'ils se nourrissaient de noix de coco. Ceux-ci ont toutefois refusé d'être photographiés, sous le prétexte que cela les rend «malades», et ont demandé à ce qu'on les laisse à l'écart.

Pas de pertes non plus pour la centaine d'Onge qui occupent une partie de la Petite Andaman. Autrefois indépendants et auto-suffisants, les Onge vivent désormais dans une réserve entretenue par le gouvernement indien, en retrait complet du reste de la population. Ceux-ci ont raconté avoir vu la mer se retirer quelques heures avant les tsunamis et s'être réfugiés dans les terres. Leur réflexe leur aura sauvé la vie puisqu'il ne reste aujourd'hui aucune trace de leurs habitations.

Devant ce phénomène, plusieurs observateurs ont proposé l'hypothèse d'un sixième sens dans la foulée de tous ces cas recensés à propos d'animaux ayant miraculeusement échappé au séisme. Comme dans le parc national de Yala, au Sri Lanka, par exemple, où les vagues ont tout ravagé sur trois kilomètres sans que ses pensionnaires soient incommodés.

VOIR PAGE A 8: RÉFLEXE

• TSUNAMIS MEURTRIERS •

L'aide mondiale dépasse les huit milliards de dollars

Paris — L'aide mondiale, privée et publique, destinée aux pays de l'océan Indien touchés par la catastrophe du 26 décembre, s'élevait hier à plus de huit milliards de dollars américains, selon un décompte effectué par l'AFP.

Plus d'une cinquantaine d'États se sont engagés à aider les pays dévastés par les raz de marée, pour un montant dépassant les quatre milliards. Et à ces contributions s'ajoute une aide privée d'un montant à peu près équivalent.

La mobilisation des populations en faveur des victimes reste exceptionnelle, surtout en Europe où la générosité des particuliers dépasse parfois celle des gouvernements, comme en Grande-Bretagne, en France, en Suisse, en Espagne, en Irlande ou aux Pays-Bas.

Dans de nombreux pays, les télévisions ont organisé des téléthons très mobilisateurs, recueillant des millions d'euros ou de dollars en quelques jours et maintenant ainsi la pression sur les gouvernements.

L'Australie, en tête des donateurs avec 870 millions, a annoncé dimanche que son armée et ses organisations humanitaires resteraient dans les régions ravagées d'Indonésie «aussi longtemps qu'on aura besoin de nous».

Le Japon (500 millions), pays le plus engagé dans la région, a annoncé un déploiement exceptionnel d'un millier de soldats en Indonésie (100 000 morts) et son maintien sur place pendant trois mois.

Les monarchies pétrolières du Proche-Orient, très critiquées pour la faiblesse de leurs dons initiaux, ont revu leurs contributions à la hausse. Le Koweït est passé de 10 à 100 millions et l'Arabie saoudite a offert 110 millions dont 82 grâce à un téléthon.

Cependant tous ces dons internationaux risquent d'être absorbés par le paiement du service de la dette des pays sinistrés, si cette dette n'est pas annulée, a dénoncé

hier le Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM France).

Les onze pays touchés par la catastrophe cumulaient fin 2003 une dette extérieure de 406 milliards, selon des chiffres de la Banque mondiale cités par cette ONG.

Les principaux pays créanciers du monde, réunis informellement au sein du Club de Paris, devraient examiner demain un gel des remboursements des dettes du Sri Lanka et de l'Indonésie. Mais seuls ces deux pays ont demandé un réexamen de leur situation financière, selon l'organisation.

Enfin la Banque mondiale a annoncé qu'elle pourrait porter le montant de son aide de 500 millions à 1 milliard si cela devenait nécessaire et évoqué un possible allègement de la dette des pays sinistrés.

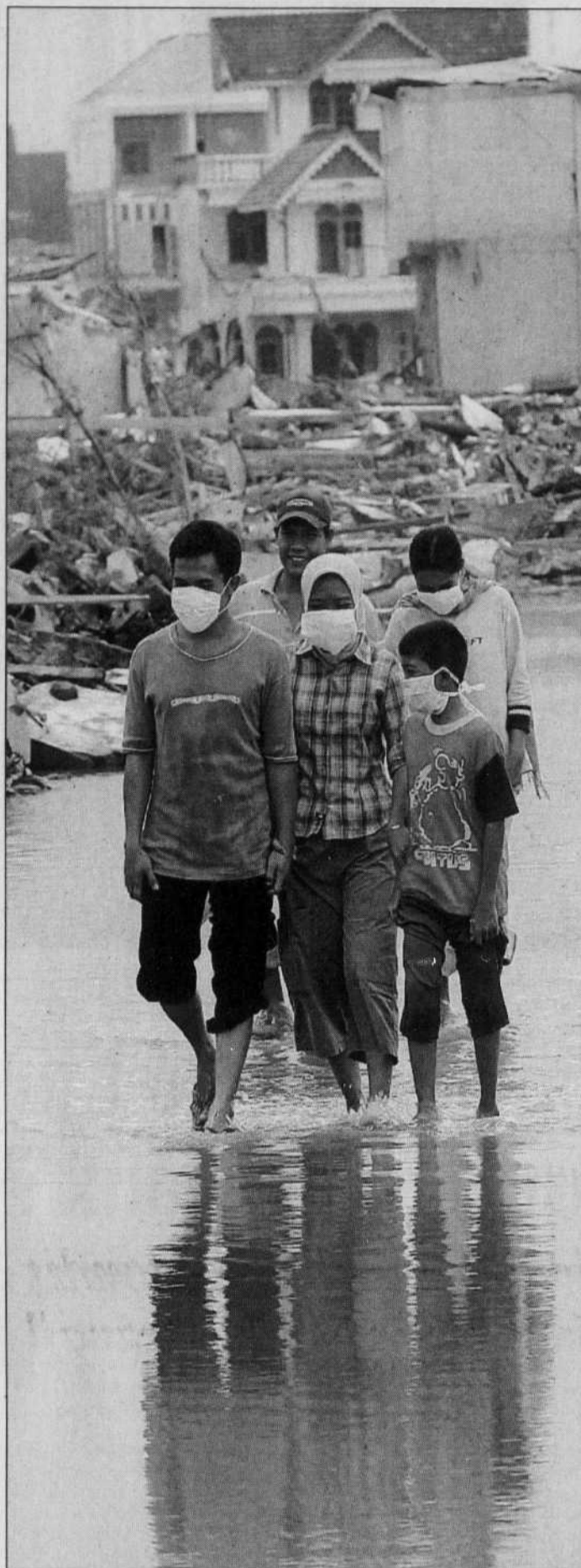
Devant cet afflux d'aide sans précédent, certains s'inquiètent de l'usage qui sera fait de ces fonds, des risques de détournement ou de mauvaise utilisation qui pénaliseraient encore davantage des populations déjà meurtries par la catastrophe naturelle.

Ainsi, le secrétaire d'État américain Colin Powell a appelé dimanche la communauté internationale à bien adapter son aide et à ne pas se contenter «d'inonder ces régions avec des fonds et des envois qui ne sont pas forcément nécessaires ou utiles à ce stade».

La conférence des pays donateurs organisée aujourd'hui à Genève par l'ONU devrait permettre de coordonner les aides des gouvernements et des organisations caritatives pour éviter les doublons et s'assurer qu'elles soient bien utilisées.

À ce propos, Interpol, qui regroupe 182 pays, a invité samedi les donateurs à la prudence, pour s'assurer que les dons privés «parviennent à ceux qui en ont besoin et ne tombent pas dans des mains criminelles».

Agence France-Presse



Une famille de Banda Aceh, dans l'île indonésienne de Sumatra, marche dans l'eau, à la recherche de quelques biens qu'elle pourrait sauver.

Des Sri Lankais viennent en aide aux soldats canadiens

SUE BAILEY

Ampara — Les membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (ou «DART») ont été accueillis chaleureusement, hier à Ampara, au Sri Lanka —, même si les Canadiens ont dû demander de l'aide pour changer un banal pneu crevé.

Personne au sein du convoi de huit véhicules, arrivé dans cette région sinistrée après un trajet pénible de 18 heures marqué par les bévues et les contretemps, ne disposait de la clé à écrou nécessaire pour retirer le pneu crevé d'une remorque. Des Sri-Lankais obligeants se sont empressés de leur venir en aide.

À Godakawela, un village ensermé par la jungle, des résidents ont lancé des «Hello Canada!» en voyant passer la file des camions et véhicules utilitaires — deux fois. Des guides locaux avaient entraîné les encombrants véhicules dans la mauvaise direction. Ceux-ci ont parcouru inutilement une quarantaine de kilomètres sur une étroite route en lacets avant que quelqu'un ne s'avise de l'erreur, qui a ajouté environ deux heures à ce «voyage en enfer», comme certains soldats l'ont baptisé.

Le périple avait commencé au petit matin avec une heure de retard, quel qu'un ayant enfilé les clés à l'intérieur d'un des camions. Un soldat a finalement réussi à les récupérer — en fracassant une vitre.

Les leaders de l'Équipe

croyaient que le transport des fournitures et de l'équipement prendrait environ neuf heures, mais les militaires ont été freinés par deux accidents mineurs, tous deux causés par des manœuvres de dépasement de conducteurs locaux agressifs, et deux crevaisons.

Mais dans tous les villages qu'a traversés le convoi des Canadiens, les résidents souriaient, klaxonnaient, levaient le pouce ou envoyaient la main.

Les 200 membres de l'équipe passeront au moins six semaines à travailler à partir d'un camp installé juste à l'extérieur de la ville d'Ampara, dans la région côtière du même nom située au sud-est du pays, où 10 000 personnes sont mortes dans les tsunamis dévastateurs du 26 décembre. Plus de 150 000 personnes ont péri dans 11 pays, dont au moins 30 000 Sri-Lankais.

Les médecins et infirmières de l'équipe offriront leurs services aux hôpitaux locaux, tandis que les membres du génie aideront les résidents à nettoyer et à rebâtir.

La DART contribuera aussi aux efforts pour prévenir l'écllosion de maladies potentiellement mortelles attribuables à la contamination de l'eau: quatre unités d'épuration de l'eau acheminées par avion depuis le Canada pourront transformer à peu près n'importe quoi d'humide en eau salubre, propre à la consommation.

Presse canadienne

Au chevet des victimes

LAURENCE BOUTREUX

Meulaboh — Ramlah dit qu'elle a mal aux dents, à la tête, à l'estomac puis, soudain, elle pleure et raconte comment le tsunami a emporté ses trois enfants: le D' Renault Koswiranagara rencontre, ainsi, bien des malades du raz de marée, lors de ses tournées dans la province indonésienne d'Aceh.

À l'hôpital de Meulaboh, Swansiah, 30 ans, est admise aux urgences, pour une sévère luxation de la hanche. Avec son équipe mobile de Médecins sans frontières (MSF), le D' Koswiranagara l'a trouvée chez elle, dans le village de Kec Samatiga, dimanche matin. Soit deux semaines après la catastrophe.

«Des personnes du village nous ont dit qu'une jeune femme était blessée: on a trouvé Swansiah dans une chambre de sa maison, assise par terre, raconte Sergio Cecchini, de MSF Italie. C'est une survivante du tsunami: elle s'était agrippée à un arbre et est restée comme ça pendant des heures. Une de ses jambes s'est déboîtée de la hanche et n'a pas été bien replacée.»

Dans ce village côtier, «les vagues étaient plus hautes que les palmiers», ont raconté les patients au médecin indonésien.

Plus tard, à la périphérie de Meulaboh, c'est dans une école emplie de sinistrés que le généraliste reçoit pendant trois heures, avec deux infirmiers équipés d'une petite pharmacie.

Dans une salle de classe tapissée de dessins pédagogiques, évoquant la métamorphose du «kupu-kupu» (papillon) ou le «ata surya» (système solaire), son premier patient est un vieil homme très min-

ce, frappé au thorax par une branche de cocotier.

C'est un blessé du tsunami, tout comme cette femme à la clavicule cassée par un réfrigérateur charrié par les flots. Ou cette autre qui s'est entaillé le pied en heurtant un objet métallique.

D'autres viennent simplement pour un orteil sans ongle, un œil infecté, une maladie de peau. «Il y a trois jours, j'ai trouvé un cas de rougeole», dit le médecin, attentif au moindre signe dans cette province du nord de Sumatra où le paludisme est endémique.

Le D' Koswiranagara sourit à ses patients souriants. Mais, parfois, leur douleur déborde.

Ramlah, 31 ans, ne montre que quelques bleus aux bras. Elle évoque des douleurs dentaires, des maux de tête et d'estomac. Puis, la jeune femme sanglote longuement en racontant le matin du 26 décembre.

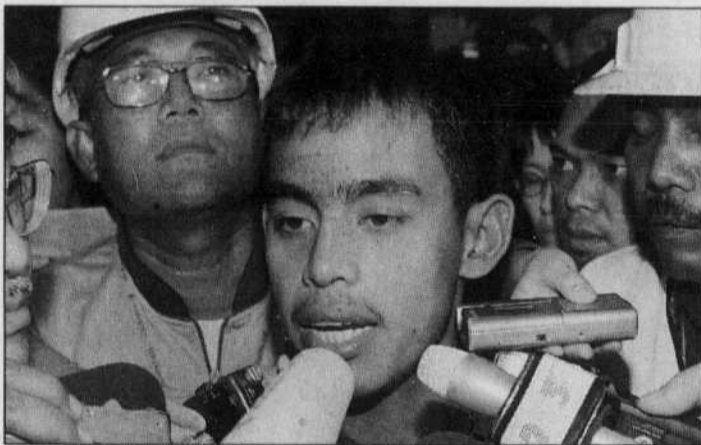
Dans son village de Padang Sirahit, «les gens regardaient la mer, parce qu'ils étaient surpris: le niveau de l'eau avait énormément baissé. C'est alors que l'immense vague est arrivée et qu'ils ont été piégés», traduit le D' Koswiranagara.

«Ramlah a essayé de porter ses enfants sur son dos, mais elle a été emportée, et les flots l'ont entraînée sur des centaines de mètres.» Ses trois enfants ont disparu, sa mère aussi.

Le village aurait ainsi perdu un tiers de ses 3650 habitants.

Jeune Indonésien silencieux, le chauffeur de MSF a lui-même «perdu sa mère, sa grand-mère et cinq frères et sœurs, dans le village de Paya Lumpat, et je ne sais pas comment il est capable de travailler après ça», dit Sergio Cecchini.

Agence France-Presse



KAMARULZAMAN REUTERS

Ari Afrizal compte au nombre des miraculés, si l'on peut dire, après avoir survécu plusieurs jours en mer, accroché à des débris, avant d'être repêché par un cargo. Il est arrivé hier en Malaisie où il a raconté son aventure aux journalistes.

Appelez et vous recevrez :

1 800 463-5229

REER Obligations à taux fixe

1 000 \$ placés maintenant vous rapporteront 1 568 \$* dans dix ans. Garanti.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,00	2,35	2,75	3,20	3,45	3,75	3,95	4,20	4,35	4,50

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Si vous désirez rencontrer un agent d'investissement, passez au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

* Ce montant tient compte du boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER et des intérêts composés.

Un peu de sang neuf dans le système!

LE POINT

EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Volume 1, numéro 1 • Janvier 2005

- Une toute nouvelle revue faite par et pour les cadres et professionnels du réseau de la santé et des services sociaux
- Notre objectif ? L'enrichissement des compétences et l'épanouissement professionnel des intervenants, dans le but d'améliorer les services
- Sortie début janvier 2005. Le premier grand thème abordé :

Survivre et sourire à la réforme

Abonnez-vous dès maintenant!

1-888-832-3031 postes, 240, 237, 230

TSUNAMIS MEURTRIERS



Des enfants écoutent leur enseignante durant un cours se tenant à l'extérieur dans un camp de réfugiés à Port Blair, la capitale de l'archipel indien d'Andaman et de Nicobar.

ALTAF HUSSAIN REUTERS

L'école, pour chasser le cauchemar

CHRISTOPHER TORCHIA

Galle, Sri Lanka — Y.G. Gamage a dix ans. Il aime les maths et le cricket, et veut être médecin quand il sera grand. Hier, jour de rentrée des classes au Sri Lanka, il n'avait pas d'uniforme, ayant tout perdu dans le tsunami. Son école, elle aussi, est en ruines.

Dans toute la région, les autorités cherchent à rouvrir les écoles et à ramener un semblant de normalité dans la vie des petits rescapés. Car les travailleurs sociaux espèrent que la reprise des cours aidera les enfants à surmonter le traumatisme de la catastrophe, qui a fait plus de 150 000 morts de l'Indonésie à l'Afrique orientale.

En Indonésie, on estime que la moitié des 104 000 morts de Sumatra sont des enfants.

À Galle, au Sri Lanka, les écoles encore debout sont occupées par des sans-abri, et les humanitaires font des pieds et des mains pour permettre un simulacre de rentrée des classes. Environ 80 élèves, une toute petite partie des 2400 de l'école publique de garçons Vidyaloka, étaient revenus hier matin, accompagnés de leurs parents pour certains, dans ces locaux dévastés où un tiers des 96 classes ont été endommagées, les ordinateurs détruits.

Sous la houlette de Gunapala, directeur de l'établissement, la première tâche des élèves est donc d'aider les professeurs à nettoyer les classes, pour une rentrée scolaire officielle qui a été reportée au 20 janvier. Et ils ont une consigne absolue: ne pas s'approcher du mur d'enceinte qui menace de s'effondrer, et qui va être reconstruit.

Le directeur ne se laisse pas abattre, et l'UNICEF lui a promis son aide pour repartir. «Je suis déterminé à reconstruire cet endroit. Si je n'ai pas une attitude positive, je ne peux pas motiver l'encadrement et les élèves», lance-t-il. Quatre de ses élèves sont morts dans le tsunami.

Ravi de pouvoir retourner à l'école, Y.G. Gamage soulève sa chemise pour montrer les blessures subies lorsque la vague a détruit sa maison et le magasin de son père. «Quand les vagues sont venues, je suis monté sur le toit», raconte le petit garçon, timide et souriant.

Si les écoles commencent à rouvrir hier aussi en Indonésie, beaucoup d'écoliers ne sont pas venus. «En ouvrant les écoles, nous essayons seulement de rendre les enfants heureux. Ils sont tellement déprimés», soupire Sutrisni, principale de l'école élémentaire Guegajah d'Aceh Besar (trois kilomètres à l'ouest de Banda Aceh, la capitale de la province), où seule la moitié des 130 élèves habituels se sont entassés dans les deux classes

non occupées par des familles de sans-abri.

Mais hier au petit matin, une réplique de 6,2 a frappé la région, déclenchant à nouveau la panique. «Les parents ont peur des séismes. S'il n'y avait pas eu de secousse ce matin, peut-être que tous les enfants seraient là», ajoute Sutrisni.

Les enfants ont commencé par réciter le Coran, et ce n'est que dans les semaines à venir qu'on reprendra les cours des programmes scolaires normaux, explique la directrice: «aujourd'hui, nous nous contentons de leur enseigner comment prier dans ces moments difficiles».

Dans la province d'Aceh, la plus proche de l'épicentre du séisme, plus de 420 écoles ont été détruites, et un millier d'enseignants tués. En attendant la reconstruction des écoles et l'embauche de nouveaux personnels, les cours seront donnés sous des tentes, dans les mosquées et d'autres lieux publics.

Gordon Weiss, porte-parole de l'UNICEF, qui fournit une assistance, notamment des «tentés-écoles», admire le «courage» de ces directeurs qui rouvrent leurs écoles, malgré tout. «C'est très symbolique pour les gens», dit-il.

Pour ce qui est du courage, il a Syarita, 15 ans. Ayant perdu cinq membres de sa famille dans le tsunami, elle vit aujourd'hui dans l'école, avec d'autres réfugiés. Et espère qu'étudier pour devenir médecin l'aidera à oublier le cauchemar. «Je suis une enfant, j'ai besoin d'aller à l'école. Je n'ai plus rien. Je travaille pour le futur».

Associated press



KIM KYUNG-HOON REUTERS

Une élève musulmane d'Aceh se recueille avant que que les cours ne reprennent.

À la recherche d'une vie normale

Les enfants renouent lentement avec l'école, tandis que les sauveteurs poursuivent leur pénible travail

Colombo — Deux semaines après le passage dévastateur des tsunamis, la vie tente toujours de reprendre un cours normal dans les régions touchées. Si des écoles ont été rouvertes hier, au Sri Lanka et à Sumatra, pour rendre un semblant de normalité aux enfants rescapés et traumatisés, la poursuite de la recherche des disparus en Inde et le vaste programme d'identification des déportés en Thaïlande montrent que l'Asie du Sud a encore bien du mal à refermer ses plaies.

Les pays frappés par les tsunamis ne sont pas sortis de l'urgence, a déclaré la Croix-Rouge à Genève, relevant qu'à Sumatra, l'île indonésienne la plus touchée par la catastrophe, les sauveteurs ont encore récupéré 2000 corps pour la seule journée de samedi.

Hier, des cadavres continuant d'être extraits de ruines où plane toujours l'odeur de la mort. Le gouvernement indonésien s'est engagé à accélérer les efforts pour récupérer et inhumer les corps. Selon le ministre chargé de la Protection sociale, 58 281 cadavres ont déjà été enterrés dans le nord de Sumatra, mais 50 000 autres restent «éparpillés». Héberger les quelque 392 000 sans-abri d'Aceh est aussi une priorité: 24 camps en dur et conformes aux règlements sanitaires de l'ONU doivent venir remplacer les actuelles villes de tentes.

Cependant, pour la première fois, un aéroglisseur de l'armée américaine chargé de 50 tonnes de vivres s'est posé hier à Meulaboh.

Dans cette ville dévastée du nord de Sumatra, devenue un symbole local de la catastrophe du 26 décembre, une campagne de vaccination contre la rougeole va être lancée par le rougeole de la vaccination par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Hier, les écoles ont pu rouvrir et des émissaires des Nations unies ont eu leur première réunion de coordination avec les organisations non gouvernementales.

Dans les zones les plus dévastées, l'Unicef a indiqué que des cours seraient dispensés à 8000 enfants grâce à des kits scolaires. «Permettre aux enfants de retourner à l'école est sans doute le remède le plus efficace pour les aider à affronter l'énormité de la catastrophe», a déclaré un représentant de l'Unicef.

C'était aussi jour de rentrée scolaire au Sri Lanka, mais près de 400 écoles, détruites ou réquisitionnées pour héberger les rescapés, n'ont pas pu assurer normalement les cours. L'année



TARMIZY HARVA REUTERS

Un homme arrose des réfugiés avec un insectifuge dans un camp de Banda Aceh.

scolaire a démarré bien tristement à cet endroit: beaucoup d'enfants n'ont pas retrouvé leurs camarades.

Ecoliers, enseignants et professeurs principaux se sont rendus dans la totalité des 9756 écoles srilankaises, qu'elles soient endommagées ou non, a indiqué le coordonnateur national pour l'éducation, M. Sivagnanam. «Nous avons donné des indications claires aux responsables des écoles pour qu'elles rouvrent même si elles ont été endommagées et pour qu'ensuite les écoliers soient transférés dans les écoles avoisinantes qui n'ont pas été endommagées», a-t-il déclaré.

Projets

Parallèlement aux opérations de secours, le Japon a annoncé hier qu'il proposerait la mise en place d'un système régional d'alerte aux tsunamis lors d'une conférence des Nations unies sur la prévention des catastrophes qui aura lieu du 18 au 22 janvier à Kobe (ouest), et la Malaisie veut aussi se doter d'un centre de détection des raz de marée.

Ces projets semblent d'autant plus justifiés que, quasi simultanément, une forte réplique de 6,2

sur l'échelle ouverte de Richter a secoué l'océan Indien au large de Sumatra et que, côté Pacifique, un mini-tremblement de terre sous une île volcanique des Philippines provoquait la panique de ses habitants.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU, Anwarul K. Chowdhury, a appelé à prêter «une attention particulière au système d'alerte précoce», à l'occasion de la conférence consacrée aux petits États insulaires en développement, ouverte hier à Port-Louis, sur l'île Maurice.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui est arrivé hier soir à l'île Maurice pour participer à cette conférence, avait auparavant depuis les Maldives appelé la communauté internationale «à se tourner vers l'avenir».

L'aide internationale annoncée pour les victimes des tsunamis, publique et privée, s'élève maintenant à plus de huit milliards de dollars américains, et la conférence des pays donateurs, prévue aujourd'hui à Genève, devra discuter de leur utilisation pour éviter doublons et gaspillages. La conférence fera aussi une place aux «crises oubliées», les humanitaires rappelant que l'océan Indien ne doit pas

faire oublier le Darfour ou la RDC, entre autres.

Tensions et dangers

Nouvel écueil dans le drame, la trêve qui avait accompagné les premiers jours de la catastrophe semble désormais terminée dans la province séparatiste d'Aceh: les personnels des Nations unies sont en alerte maximale, des gardes armés patrouillent leurs entrepôts et installations, craignant des attaques de la rébellion. L'armée indonésienne, plus coutumière dans ces régions de la répression des séparatistes que de l'assistance aux populations, multiplie les mises en garde, parlant notamment d'enlèvements de travailleurs humanitaires.

Par ailleurs, dans l'archipel indien des Andaman et Nicobar, les rescapés qui ont dû fuir hier sur les hauteurs devant une nouvelle montée des eaux se demandent comment ils pourront reconstruire leur vie: les scientifiques ont entamé des recherches pour voir si l'archipel ne s'est pas affaissé dans l'océan Indien.

D'après l'Agence France-Presse et Associated Press

ROLEX
Explorer II
Acier

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ACTUALITÉS

CORRUPTION

Grundman et Dussault évitent la prison

Vingt-trois mois de prison avec sursis et des amendes de 50 000 \$ et 25 000 \$ pour les ex-conseillers municipaux

BRIAN MYLES

Les ex-conseillers municipaux Irving Grundman et René Dussault ont échappé à la prison, le juge Jean-Pierre Bonin les condamnant hier à des peines de 23 mois avec sursis et des amendes respectives de 50 000 \$ et 25 000 \$.

Grundman, 76 ans, et Dussault, 68 ans, avaient accepté un pot-de-vin de 75 000 \$ d'un agent double de la Sûreté du Québec qui s'était fait passer pour un entrepreneur, le 29 avril 2002. L'enquête a démontré qu'ils avaient complété avec Jose Sardano et Luis Vitorino pour modifier le règlement de zonage municipal, à

Saint-Laurent, afin de permettre la construction d'un complexe immobilier pour la communauté copte.

Grundman et Dussault, qui siégeaient au sein de l'UCIM, le parti du maire Gerald Tremblay, avaient initialement demandé 100 000 \$ pour procéder au changement, une somme jugée trop importante par les entrepreneurs. Après l'arrestation de Sardano dans une autre affaire, c'est finalement un agent double de la police qui a conclu la transaction avec les politiciens malhonnêtes, pendant qu'une équipe de surveillance filait le tout.

Sardano et Vitorino ont été reconnus coupables d'avoir complété et d'avoir tenté de corrompre les deux élus municipaux. Ils ont reçu une absolution

conditionnelle à un don de 25 000 \$. Grundman et Dussault ont admis leur culpabilité à une accusation de corruption le 14 septembre dernier. La Couronne réclamait une peine de 12 mois de prison ferme et une amende pour chacun des politiciens corrompus, estimant que leurs gestes portaient ombrage à la validité du processus démocratique. La défense réclamait pour sa part une peine avec sursis.

Les deux hommes ont démissionné de leurs fonctions dans la disgrâce, en septembre, lorsqu'ils ont avoué leurs torts.

Le Devoir



Michel David

Le confessionnal

Voici revenu le douloureux moment où un chroniqueur doit reconnaître ses erreurs de la dernière année afin de pouvoir en commettre d'autres au cours des prochains mois. Faute avouée est à moitié pardonnée, paraît-il.

La liste des péchés pouvant être considérés comme véniels serait d'un intérêt assez secondaire. Au fil des semaines, il se glisse toujours quelques erreurs de fait, sans doute regrettables, mais qui sont généralement de peu de conséquence.

Ainsi, dans mon bulletin semestriel de l'opposition, il semblerait que j'aie félicité à tort le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, pour avoir orchestré la visite à l'Assemblée nationale du chef James Gabriel et de policiers mohawks, venus témoigner de l'ineptie du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon. C'est plutôt sa collègue de Mirabel, Denise Beaudoin, qui en aurait été l'instigatrice.

De la même façon, l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux m'a rappelé que c'était lui qui s'était chargé de dénoncer la mollesse initiale du PQ au sujet du projet de loi 57 sur l'aide sociale, alors que j'en avais attribué le mérite aux organismes communautaires. Même en ces matières, il faut rendre à César...

La pratique du métier de chroniqueur comporte nécessairement une part de subjectivité. Sait-on jamais, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a peut-être quelques admirateurs secrets qui m'auraient trouvé un peu sévère à son endroit. Même son collègue des Ressources naturelles, Sam Hamad, en compte au moins un dans la personne de celui qui deviendra, selon toute probabilité, maire de Québec, Marc Bellemare. C'est dire!

Au-delà des divergences d'opinion sur la performance de l'un ou l'autre, il y a certaines appréciations qui, à l'évidence, étaient erronées. Ce sont, bien entendu, les plus mortifiantes à confesser. Mais, puisqu'il le faut...

◆ ◆ ◆

L'an dernier, à pareille date, un ancien collègue journaliste, ardent militant du Bloc québécois, m'avait reproché de ne pas avoir inclus dans mon *mea-culpa* mes sombres pronostics concernant l'avenir de son parti. Il est vrai qu'à l'automne 2003 je faisais partie de ceux qui prédisaient le pire au Bloc, une fois que Paul Martin aurait enfin réussi à forcer Jean Chrétien à partir.

En réalité, mon erreur est moins d'avoir sous-estimé le Bloc que d'avoir grossièrement surestimé Paul Martin. Soit, M. Chrétien lui avait laissé un héritage très lourd, en particulier le scandale des commandites, mais même ses plus féroces détracteurs n'auraient pu imaginer qu'il le gèrerait aussi mal. Et ça continue.

Durant ses longues années aux Finances, le futur premier ministre du Canada avait élevé l'absence de position claire au rang de principe. Il n'est donc pas si étonnant que l'indécision chronique soit aujourd'hui son trait le plus caractéristique.

En revanche, personne ne doutait de sa détermination à ramener le Québec de son plein gré dans le giron canadien. Il fut un temps où même Bernard Landry voyait en lui un deuxième Brian Mulroney, qui pourrait convaincre les Québécois de tenter une nouvelle expérience de «beau risque».

Connaissant parfaitement l'état d'esprit du Canada anglais, Jean Charest n'en demandait pas tant, mais il ne pouvait tout de même pas imaginer que son propre ministre des Finances sortirait d'une conférence sur la pérennité en criant au vampire.

Le premier ministre a promis que la santé serait la grande priorité de son gouvernement, mais il sait très bien qu'aucun gouvernement québécois ne peut faire abstraction de la question nationale. Sauf si personne ne la lui pose.

En septembre 2003, à l'aube d'un automne qui s'annonçait chaud, M. Charest avait déclaré devant le conseil général de son parti: «Le PQ est toujours menotté par son option et il n'est pas près de trouver la clé des menottes.» Les militants libéraux ne devaient donc pas trop s'inquiéter de la houle qui menaçait.

Ma deuxième grande erreur de la dernière année est d'avoir sous-estimé, autant que j'avais surestimé M. Martin, l'extraordinaire capacité du PQ de se «tirer dans le pied». Au moment où le PLQ semblait dans les câbles, les péquistes n'ont rien eu de plus pressé que de recommencer à s'entre-déchirer. Comment ai-je pu croire un seul instant qu'il pourrait en aller autrement? A cet égard, M. Charest a été plus clairvoyant.

◆ ◆ ◆

Pourtant, à moins de reverses imprévisibles ou encore de maladresses, il serait étonnant que 2005 soit l'année des grands chambardements, que ce soit à Ottawa ou au PQ.

Dans ses entrevues de fin d'année, il était assez savoureux d'entendre M. Martin prendre la résolution d'être moins incertain. En tous cas, je l'imagine assez mal faire le pari de nouvelles élections qui, au mieux, risqueraient de consacrer le *statu quo*. Pour les mêmes raisons, les partis d'opposition n'ont aucune raison de précipiter les choses.

La situation est plus délicate au PQ, dans la mesure où le congrès de juin constitue une échéance incontournable. Il ne fait aucun doute que Bernard Landry souhaite ardemment demeurer chef. Il préférerait au surplus être aimé, mais cela n'est pas indispensable.

Le personnage clé du psychodrame des prochains mois est Gilles Duceppe, qui se retrouve dans une assez curieuse situation, étant à la fois le favori des Québécois pour succéder à M. Landry et son plus indéfectible allié. Inutile de dire qu'il fait l'objet d'une cour assidue. Les couples Landry et Duceppe ont encore passé les vacances des fêtes ensemble dans une station balnéaire BCBG de la République dominicaine.

Le scénario qui se dessine semble être le suivant. M. Landry se présentera au congrès de juin fort de l'appui du chef du Bloc. S'il juge son vote de confiance insuffisant, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour que M. Duceppe lui succède, quitte à compromettre les chances du Bloc aux prochaines élections fédérales. Avis à François Legault. Remarque, les choses pourraient se passer tout autrement, à Ottawa ou au PQ. Rendez-vous au confessionnal dans un an.

mdavid@ledevoir.com

À Winnipeg, Duceppe menace de faire tomber le gouvernement

Winnipeg — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a amorcé hier sa troisième tournée pancanadienne en menaçant de faire tomber le gouvernement libéral minoritaire si celui-ci omet de s'attaquer à certains dossiers clés.

Devant le Canadian Club de Winnipeg, M. Duceppe a promis que le Bloc votera contre le budget fédéral si les libéraux refusent de s'attaquer aux questions telles que le déséquilibre fiscal, l'utilisation des surplus de la caisse d'assurance-emploi ou l'aide internationale, et si le budget prévoit une grosse enveloppe pour le projet américain de bouclier antimissiles.

M. Duceppe a toutefois précisé qu'il lui faudrait davantage qu'un seul sujet de discorde pour forcer la tenue d'élections, et qu'il était prêt à faire des compromis, mais que Paul Martin devait l'être également.

Le chef bloquiste a ajouté que son parti pressait le gouvernement d'augmenter les prestations d'assurance-emploi, d'allouer davantage d'argent à l'aide internationale et de résoudre le déséquilibre fiscal.

Faisant appel à la solidarité interprovinciale, M. Duceppe a souligné que la volonté d'obtenir plus d'argent d'Ottawa était l'un des nombreux objectifs que Québec partage avec le Manitoba. Le déséquilibre fiscal affecte la capacité du Québec et des

autres provinces d'investir dans des domaines cruciaux pour l'avenir, a-t-il dit.

M. Duceppe considère sa tournée, qui l'amènera dans les provinces de l'Ouest pendant la première semaine, puis dans les provinces atlantiques la deuxième semaine, comme une tentative d'aller à l'encontre de «nos amis du Canada». Il a tenu à dire que son désir d'indépendance pour le Québec n'est nullement basé sur un rejet du Canada ou des Canadiens.

Il a reçu un accueil poli de son auditoire, qu'il n'a apparemment pas convaincu des mérites de la souveraineté du Québec. «Il n'y a pas de Canada sans le Québec», a commenté un des participants.

De passage, le même jour, au Collège universitaire de Saint-Boniface, le chef bloquiste a réitéré l'engagement de son parti à appuyer les communautés francophones et acadiennes.

Il a rappelé que son parti a exhorté le gouvernement fédéral à reconnaître la situation toute particulière dans laquelle se trouvent les francophones en milieu minoritaire au pays et à prendre les mesures urgentes qui s'imposent pour contrer l'assimilation et favoriser l'épanouissement des communautés francophones.

Presse canadienne

TERRORISME

Charkaoui passe avec succès le test du polygraphe

LIA LÉVESQUE

Un expert en polygraphe, qui a témoigné devant la Cour fédérale hier à Montréal, estime qu'Adil Charkaoui semble dire la vérité lorsqu'il nie toute participation au réseau al-Qaïda.

M. Charkaoui, qui est visé par un certificat de sécurité, en était à sa quatrième demande de libération conditionnelle depuis le début de sa détention, en mai 2003. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) le soupçonne d'être un agent dormant du réseau al-Qaïda.

Depuis le début de sa cause, M. Charkaoui se bat pour connaître toute la teneur de la preuve détenue contre lui. Or, une partie seulement a été divulguée, pour des raisons de sécurité nationale.

Ces derniers jours, une partie de la preuve contre lui a été divulguée, mais citant surtout comme sources des «autorités marocaines» non identifiées citées dans des journaux marocains ou des journaux français.

Ce document «réfère environ 95 % des allégations contenues dans le rapport de renseignement secret divulgué au tribunal», y est-il écrit. Le SCRS y affirme que l'information «est corroborée par d'autres moyens ou sources».

Dans ce document, Charkaoui est décrit par «les autorités marocaines» comme «étant membre du Groupe islamique combattant marocain». Ces autorités marocaines décrivent le groupe comme «une organisation clandestine liée à Al-Qaïda qui a été fondée en 1998 en Afghanistan». On y mentionne aussi que M. Charkaoui aurait transmis une somme de 2000 \$ CAN au groupe en question, de même qu'un ordonnance portatif à un membre de ce groupe.

De plus, on a appris hier que des notes d'entrevues de M. Charkaoui avec le service de renseignement

ont été détruites, après avoir été consignées dans un dossier, ce qui a indisposé son avocat, M^e Dominique Laroche.

Celle-ci souhaitait faire témoigner M. Charkaoui dès hier, mais était moins tentée, après avoir appris que ces notes avaient été détruites. Une partie de la preuve, proteste-t-elle, reste inaccessible et elle continue de vouloir y avoir accès pour la défense de son client.

Entre-temps hier, M. John Galianos, un policier retraité de la Sûreté du Québec qui effectue des tests de polygraphe — communément appelé détecteur de mensonges — a témoigné à l'appui de la cause de M. Charkaoui.

Il a soumis M. Charkaoui au test, en novembre dernier, lui posant cinq questions du genre: Avez-vous déjà été membre d'un réseau terroriste? Avez-vous déjà participé à un camp d'entraînement terroriste? Avez-vous déjà planifié de commettre un crime avec un ou des membres d'al-Qaïda?

Et, selon son témoignage, M. Charkaoui n'a pas eu les réactions psycho-physiologiques qui auraient permis de conclure qu'il mentait. À l'aide de capteurs en effet, l'appareil mesure la pression, la sudation et la respiration. Or, Charkaoui a passé le test de cinq questions avec succès, a témoigné M. Galianos.

Le juge Simon Noël a toutefois souligné d'autres questions qui auraient pu être pertinentes et qui n'ont pas été posées à M. Charkaoui, comme «Avez-vous voyagé en Afghanistan?».

M. Galianos a aussi dû admettre que le test du polygraphe n'est pas sûr à 100 % et que la formulation des questions compte pour beaucoup, selon l'interprétation que la personne interrogée fait de chaque mot.

La cause se poursuit aujourd'hui.

Presse canadienne

Exploitation forestière sur l'île René-Levasseur

Les Innus s'adressent aux tribunaux

Québec — Les Innus de Betsiamites, sur la Côte-Nord, se sont adressés hier à la Cour supérieure du Québec dans l'espoir de stopper l'exploitation forestière sur l'île René-Levasseur, immense étendue de terre sur le réservoir Manicouagan.

La requête en injonction interlocutoire, déposée hier sera entendue le 17 janvier en Cour supérieure à Baie-Comeau.

Les coupes de bois menées par la compagnie Kruger sur l'île René-Levasseur ignorent «le droit à la gestion et la responsabilité des Innus en matière de développement durable», estime le chef de Betsiamites, Raphaël Picard, qui envisage aussi «d'autres moyens» pour faire respecter les droits des siens et protéger le patrimoine écologique de cette île nordique.

La requête en injonction interlocutoire est dirigée contre la forestière Kruger, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, afin de déclarer

nul le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) octroyé par Québec à Kruger.

«Le droit au développement durable des autochtones et des résidents non autochtones de la région est clairement brimé dans ce dossier et nous prenons le moyen nécessaire pour qu'il soit respecté», indique le chef Picard dans un communiqué.

La forêt de l'île René-Levasseur, considérée par certains spécialistes comme l'une des plus anciennes forêts boréales au Québec, fait l'objet de coupes intensives plusieurs fois par année par la compagnie Kruger, sans qu'il n'y ait eu la moindre étude d'impact environnemental au préalable, affirme la communauté innue.

«Nous devons intervenir dès maintenant, sinon il n'y aura plus de forêt et l'île René-Levasseur deviendra un désert», a prédit le chef Picard.

Presse canadienne

EN BREF

Jason Gabriel se livre à la SQ

Plus de neuf mois après que des accusations pour menaces de mort eurent été déposées contre lui, Jason Gabriel s'est livré à la Sûreté du Québec, hier. Souvent présenté comme étant «l'enfant terrible» de Kanesatake, Gabriel aurait menacé en avril le chef Clarence Simon, un des partisans du Grand Chef James Gabriel. La Sûreté du Québec (SQ) n'a pas dévoilé hier les raisons qui ont poussé Gabriel à se livrer après des mois de dérobade. Il a comparu au cours de la journée au Palais de justice de Saint-Jérôme, et il restera détenu jusqu'à son enquête pour remise en liberté. En juin, la SQ avait déjà eu l'occasion d'arrêter Gabriel, alors interrogé dans une histoire de véhicules de police incendiés. Mais le corps policier avait choisi de le laisser partir pour ne pas provoquer de tensions supplémentaires sur le territoire. L'affaire avait rebondi à l'Assemblée nationale. Jason Gabriel a un long historique avec la justice. Il a notamment été impliqué dans un attentat à coups de barre de fer et de hache sur les deux policiers, en septembre 1997. Il a été arrêté plusieurs fois pour différents délits, notamment pour voies de fait contre James Gabriel. Son dossier compte aussi une éviction spectaculaire effectuée à travers une fenêtre du poste de police de Kanesatake. — Le Devoir

Le mariage gai sera légal d'ici l'été

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler, déposera son projet de loi sur les mariages gais au début de février. Et selon lui, le mariage de conjoints de même sexe devrait être légalisé d'ici l'été. «J'aimerais penser qu'il sera adopté (...) avant la clôture de la session parlementaire, en juin», a-t-il déclaré hier. Mais même s'il se trompe et que le projet de loi ne recueille pas l'appui d'un nombre suffisant de députés, cela n'entravera pas la marche inévitable vers le mariage gai, a prédit le ministre. Les tribunaux de sept provinces et d'un territoire ont déjà invalidé la définition traditionnelle du mariage considéré comme une institution limitée aux couples de sexe opposé. Les juges des autres provinces finiront par leur emboîter le pas, avec ou sans la bénédiction des politiciens, a laissé entendre M. Cotler dans une entrevue à la Presse Canadienne. À son avis, il s'agit là d'une question de droits des minorités et du droit à l'égalité. Ce dossier controversé divise le caucus libéral, et M. Martin a promis d'assouplir la discipline de parti pour permettre aux simples députés de voter selon leur conscience. Les 38 membres du conseil des ministres devront cependant suivre la ligne de parti et appuyer le projet de loi. — PC

Le Sierra Club boycotte les audiences sur le lindane

Ottawa — Le Sierra Club du Canada, un groupe écologiste, a décidé de ne plus participer au processus d'évaluation du controversé pesticide lindane, en guise de protestation contre la façon de faire de Santé Canada. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), une agence de Santé Canada, tient actuellement des audiences sur le lindane (hexachlorocyclohexane), un pesticide utilisé au pays dans la culture du canola et considéré comme toxique et peu biodégradable. Le Sierra Club estime que les façons de faire de l'agence la rendent suspecte. Selon Angela Rickman, ou bien l'ARLA a un parti pris en faveur du fabricant du lindane, ou alors elle est incompétente. Selon le Sierra Club, le lindane — dont le nom provient du chimiste T. van der Linden — est une neurotoxine connue qui provoque des convulsions, endommage le système nerveux et affaiblit le système immunitaire. Il peut également causer le cancer et modifier le système hormonal des humains et des animaux. Le Sierra Club soutient par ailleurs que le lindane est devenu l'un des pesticides les plus présents dans l'air et l'eau de l'Arctique. «Et les peuples autochtones du Nord y sont exposés par le biais de leur régime alimentaire traditionnel», indique l'organisme dans un communiqué. — PC

Des millions pour les élections en Haïti

Port-au-Prince — Le Canada a promis 17 millions hier pour aider Haïti à tenir des élections cette année. Le pays vit dans l'instabilité politique depuis les élections législatives et locales contestées de mai 2000. La crise politique s'est intensifiée avec l'insurrection armée qui a forcé, en février dernier, le départ en exil du président de l'époque, Jean-Bertrand Aristide. M. Aristide avait été élu pour un mandat de cinq ans en 2000. Le gouvernement intérimaire du premier ministre Gérard Latorché, appuyé par les États-Unis, a promis de tenir des élections générales d'ici la fin de l'année. Les élections haïtiennes devraient coûter environ 56 millions. — PC

LE MONDE

Rencontre prochaine avec le dirigeant palestinien

Israël a un nouveau gouvernement de coalition

Jérusalem — Le nouveau gouvernement israélien de coalition mêlant ministres du Likoud et du Parti travailliste est entré en fonction hier après avoir obtenu la confiance des députés de la Knesset. À l'issue d'un débat de trois heures et demie, le Parlement a voté en faveur de la nouvelle équipe d'Ariel Sharon par 58 voix contre 56 et six abstentions. Puis les membres du gouvernement sont entrés en fonction après avoir prêté serment.

La formation de ce gouvernement intervient le jour de l'annonce officielle de la victoire du chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Mahmoud Abbas qui succède au défunt Yasser Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne.

Cette victoire, conjuguée à la volonté affichée des deux parties de reprendre le dialogue en sommeil depuis plus de quatre ans, a fait renaître l'espoir de parvenir à un règlement dans la région.

La présidence israélienne du Conseil a d'ores et déjà fait valoir qu'elle souhaitait une rencontre avec le nouveau dirigeant palestinien, afin notamment de coordonner le retrait de la bande de Gaza.

Immédiatement après le vote, les neuf nouveaux ministres ont été invités à prêter serment en commençant par le numéro un travailliste Shimon Peres, 81 ans, qui devient officiellement le numéro deux du gouvernement, mais sans portefeuille.

Pendant le vote, plus de 10 000 opposants israéliens, en grande majorité des colons, ont manifesté contre l'application du plan de retrait de la bande de Gaza et l'évacuation des colons des implantations de ce territoire.



Ariel Sharon et Shimon Peres étaient tout sourire après le vote de la Knesset, hier.

GIL COHEN MAGEN REUTERS

Le premier ministre Sharon a dû se livrer à une véritable course d'obstacles pour parvenir à ce résultat. Tout d'abord, il a dû faire face à une formidable opposition au sein de son propre parti, qui est loin d'être encore résorbée. Plus d'un quart des députés du Likoud, le parti de M. Sharon, ont voté contre la formation de ce gouvernement, tandis que la gauche travailliste et le parti de gauche Yahad (six députés) l'ont massivement soutenue.

M. Sharon a été entraîné dans une laborieuse négociation avec le Parti travailliste qui a, lui, dû accepter que tous les postes-clés restent entre les mains du Likoud.

Enfin, M. Sharon a dû arracher le soutien d'une formation ultra-orthodoxe qui en octobre 2004 avait encore voté contre son plan de retrait, en lui garantissant de soutenir ses institutions religieuses.

Ce gouvernement étant investi, M. Sharon est aujourd'hui assuré d'obtenir le vote du budget avant le

31 mars, date finale de vote du budget 2005. Le premier ministre est également assuré d'obtenir une majorité au sein de son gouvernement pour faire adopter en février la loi sur la première étape de l'évacuation des colonies de la bande de Gaza, alors que le gouvernement et le parlement n'avaient adopté jusqu'à maintenant que des décisions de principe.

Agence France-Presse et Associated Press

L'élection de Mahmoud Abbas

Le plus dur reste à faire

JEAN-LUC ALLOUCHE ET CHRISTOPHE AYAD

Jérusalem — Le plus dur reste à faire. Mahmoud Abbas, élu comme prévu dimanche à la présidence de l'Autorité palestinienne, dispose d'une légitimité incontestable pour mener à bien son programme qui vise avant tout à revenir au processus de paix avec Israël. Après plus de quatre ans d'un soulèvement meurtrier, la société palestinienne place tous ses espoirs dans cet homme qui plaide pour une «démilitarisation» de l'Intifada et dont la modération lui vaut le soutien de la communauté internationale. «Israël veut Abou Mazen [le nom de guerre de Mahmoud Abbas], nous lui avons donné Abou Mazen», commentait hier Raed, un Palestinien de Jérusalem. Malgré l'ampleur de sa victoire, le successeur de Yasser Arafat sait à quel point sa marge de manœuvre est étroite.

D'une part, ses électeurs attendent une rapide amélioration de leurs conditions de vie, des gestes concrets comme la levée des dizaines de barrières qui empoisonnent leur vie quotidienne, l'arrêt des incursions de l'armée israélienne et la libération de quelque 10 000 prisonniers. De l'autre, le gouvernement israélien lui demande sans attendre de mettre au pas les groupes armés palestiniens.

Quel sera le rôle de Mahmoud Abbas sur ce point. Tout en prévenant Israël qu'il ne fallait pas attendre de lui qu'il prenne les armes contre d'autres Palestiniens.

Les rapports du nouveau président avec le puissant mouvement islamiste sont l'une des clés de son succès ou de son échec. Le Hamas, qui avait appelé au boycott dimanche et fait perfidement remarquer que Mahmoud Abbas a été élu par moins d'un membre du corps électoral sur deux, s'est dit disposé à travailler avec le nouveau président tout en écartant l'idée même d'une «trêve». Mahmoud Abbas ne désespère pas de convaincre le parti islamiste en agitant la carotte des élections législatives prévues le 17 juillet et auxquelles le Hamas a l'intention de participer pour la première fois.

Lors de son éphémère passage au poste de premier ministre, durant l'été 2003, Mahmoud Abbas avait réussi à obtenir une trêve de 52 jours qui s'était terminée à cause d'assassinats ciblés menés par l'armée israélienne puis par un attentat-suicide à Ashkelon. À l'époque, le dirigeant palestinien n'avait pas obtenu en échange de geste conséquent de la part des Israéliens. Sans compter Yasser Arafat qui avait entravé son action: désormais, Mahmoud Abbas a les mains libres pour faire régner «la loi et l'ordre» et appliquer la «réforme», tant attendue par la population, qui réclame la remise en état du système judiciaire et une réelle lutte contre la corruption au sein de l'Autorité. Son choix de reconduire Ahmed Qorei (alias Abou Alaa) à la tête du gouvernement présage d'une approche graduelle plutôt que d'une thérapie de choc.

À la différence du précédent de l'été 2003, Mahmoud Abbas sait pouvoir compter sur un soutien plus ferme de la communauté internationale qui a unanimement salué son élection comme un signe d'espoir. La légitimité conférée par ce scrutin, le plus démocratique tenu dans le monde arabe, lui donne un avantage

certain face à Ariel Sharon fragilisé par la rébellion d'une frange importante de son propre parti, le Likoud. Et, surtout, par la contestation, de plus en plus tonitruante, des colons destinés à être évacués dans le courant de l'été prochain.

Tout en prévenant qu'«Israël ne serait pas engagé» par un cessez-le-feu des factions palestiniennes, le premier ministre israélien a offert de «renouveler sa coopération au niveau sécuritaire [avec les Palestiniens] et de coordonner des questions liées au plan de désengagement» de la bande de Gaza prévu pour l'été 2005. Moins réservé, le nouveau vice-premier ministre d'Israël, Shimon Peres, a salué un «important changement»: «Mahmoud Abbas sera un partenaire intransigeant, mais c'est un homme sage», qui «s'est prononcé contre le terrorisme». Il a évoqué de possibles «gestes» de la part d'Israël comme la libération de prisonniers et la levée de barrières de l'armée dans les territoires occupés.

D'ores et déjà, le nouvel élu palestinien et le premier ministre israélien souhaitent se rencontrer au plus tôt.

Libération

Libérations prochaines à Guantanamo

Washington — Les États-Unis se préparent à libérer ou transférer dans leur pays d'origine des prisonniers détenus à Guantanamo à Cuba, a indiqué hier un porte-parole du Pentagone.

Le commandant Michael Shavers n'a toutefois pas précisé combien de prisonniers pourraient être concernés.

Le *Financial Times* avait indiqué plus tôt que cela pourrait concerner plusieurs centaines de prisonniers. Pour le moment, «ce sont des conjectures», a dit le commandant Shavers.

«Nous allons déplacer des gens, mais cela ne signifie pas une accélération du processus» de libération des prisonniers, a-t-il dit. «Cela dit, nous n'allons pas garder les gens à Guantanamo indéfiniment. C'est pourquoi nous discutons de ce sujet», a-t-il ajouté.

Les autorités américaines vont réaménager le centre de détention située sur l'île cubaine et prévoient la création d'un nouveau bâtiment pour les prisonniers incarcérés sur le long terme, a précisé le porte-parole.

Selon le porte-parole du département de la Défense, seulement un quart des quelque 550 prisonniers détenus sur la base de Guantanamo à Cuba continuent de présenter un intérêt pour les services de renseignement. Mais, a-t-il dit, les prisonniers jugés dangereux ou ceux qui doivent être jugés par un tribunal spécial militaire sont exclus des libérations ou des transferts.

La prison de Guantanamo compte actuellement quelque 550 détenus originaires de plus d'une vingtaine de pays. Nombre d'entre eux sont prisonniers depuis trois ans, sans avoir connaissance de ce que les Américains leur reprochent et sans possibilité d'accès à un avocat.

Selon le *Financial Times*, le nouveau bâtiment est prévu pour 200 prisonniers. Le commandant Shavers n'a pas confirmé ou démenti cette information.

En dépit des critiques internationales, Washington ne reconnaît pas à ces individus, capturés en Afghanistan et ailleurs après les attentats du 11 septembre 2001, le statut de prisonniers de guerre défini par les Conventions de Genève.

Le camp de Guantanamo a compté jusqu'à plus de 700 prisonniers. Un total de 200 ont déjà été transférés vers leur pays où ils ont été libérés ou remis en prison.

Agence France-Presse

Allaoui domine les intentions de vote

La violence se poursuit à 20 jours du scrutin

Bagdad — L'assassinat hier du chef adjoint de la police de Bagdad et l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à deux soldats américains dans la capitale irakienne témoignent de la persistance de la violence en Irak, à l'approche du scrutin du 30 janvier.

La Grande-Bretagne a par ailleurs annoncé l'envoi de 400 soldats supplémentaires en Irak avant les élections du 30 janvier. Dans le même temps, l'Ukraine, dont huit militaires ont été tués dimanche dans une explosion, prépare un plan de retrait de ses troupes qui devrait être effectif d'ici la fin du premier semestre.

Deux soldats américains ont été tués hier dans l'explosion d'une charge au passage de leur convoi dans le sud-ouest de Bagdad, a annoncé l'armée américaine. Un Marine est également mort dimanche dans la province d'Al-Anbar.

Leur décès porte à 1067 le nombre de soldats américains tombés au combat depuis le début de la guerre en mars 2003, selon un bilan établi à partir des chiffres du Pentagone.

La violence a également tué hier de nombreux irakiens dont le chef adjoint de la police de Bagdad, le général de brigade Amer Ali Nayef, tué avec son fils dans leur véhicule. Cet assassinat a été revendiqué par le groupe du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqawi, lié au réseau terroriste al-Qaïda. Un autre policier est mort et cinq ont été blessés dans l'explosion d'une voiture piégée devant un barrage au sud de la capitale.

Dix soldats irakiens, trois civils et un insurgé ont par ailleurs été tués et 17 personnes blessées dans différentes attaques à Mossoul et Samarra, au nord de Bagdad, selon des sources américaine et irakienne.

Le premier ministre Allaoui a annoncé l'arrestation de chefs d'organisations intégristes, notamment l'Armée de Mahomet, pour convaincre l'opinion publique des avancées réalisées par son gouvernement pour rétablir la sécurité avant les élections.

Nommé il y a seulement sept mois pour préparer les élections, Allaoui est très présent sur les écrans de télévision et dans les rues de Bagdad, alors que dans les régions chiïtes, dans le centre et le sud, la vedette est le Grand Ayatollah Ali Sistani.

Le dignitaire religieux chiïte le plus respecté ne participe pas aux élections, mais il est le parrain de l'Alliance irakienne unifiée, qui regroupe les principaux partis religieux chiïtes, dont certains sont favorables à la création d'un État islamique.

Les Irakiens auront l'occasion le 30 janvier de choisir,



Un soldat américain montait la garde, hier, devant le poste de police à al-Maiden.

ALI JASIM REUTERS

parmi une centaine de partis et listes de coalition, les 275 membres de l'Assemblée nationale.

Fait sans précédent, des diplomates américains ont rencontré samedi des responsables de l'influent Comité des oulémas sunnites pour tenter de les convaincre de participer à ces élections. Mais ils ont rejeté leur proposition de conditionner une participation sunnite à l'établissement d'un calendrier pour un retrait américain.

«Nous n'allons pas faire cela», a affirmé hier un responsable à l'ambassade des États-Unis à Bagdad.

À Paris, le ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier a indiqué ne pas avoir de certitude sur les raisons de la disparition en Irak depuis mercredi de la journaliste Florence Aubenas et de son guide irakien Hussein Hanoun Al Saadi.

A son tour, le ministre italien des Affaires étrangères a déconseillé hier aux journalistes de se rendre en Irak, où les conditions de sécurité demeurent très critiques.

Aux États-Unis, un avocat du soldat américain Charles Graner, jugé au Texas par une cour martiale pour le scandale de la prison irakienne d'Abou Ghraïb, a affirmé qu'il n'y avait rien de mal à dévêtir des prisonniers ou à les tenir en laisse. Des photographies publiées dans les médias du monde entier en avril ont montré Graner souriant, hissé en haut d'une pyramide humaine.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Cuba renoue avec l'UE

La Havane — Dix-huit mois après l'adoption des sanctions européennes contre Cuba, La Havane a annoncé hier sa décision de normaliser ses relations avec tous les pays de l'Union. Mais cette nouvelle orientation demandée par l'UE, Espagne en tête, devra porter ses fruits d'ici juin prochain. À cette date, elle sera réexaminée à Bruxelles, après avoir été approuvée par les ministres européens des Affaires étrangères le 31 janvier, a-t-on indiqué de source diplomatique européenne. Une semaine après avoir annoncé une liste de pays de l'UE avec lesquels Cuba reprenait les contacts officiels, le chef de la diplomatie cubaine, Felipe Perez Roque, a annoncé hier que La Havane renouait également avec les Pays-Bas, la Slovaquie, la Pologne et la République tchèque. — AFP

Un répit pour Pinochet

Santiago — L'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet a obtenu hier un répit avec sa libération sous caution décidée par le magistrat instructeur du dossier Condor, mais de nouvelles révélations sur l'utilisation de ses comptes secrets aux États-Unis compliquent sa situation judiciaire. À la demande de ses avocats, le juge Juan Guzman Tapia a autorisé la mise en liberté du général en retraite, âgé de 89 ans, moyennant le versement de 3500 \$US. Il a autorisé cette libération au moment où la presse faisait de nouvelles révélations sur sa fortune et ses comptes secrets aux États-Unis dévoilés le 15 juillet par une commission sénatoriale américaine. Entre quatre et huit millions auraient transité sur ces comptes ouverts auprès de la banque Riggs de Washington, entre 1994 et 2002. — AFP

Le programme Pétrole contre nourriture

Volcker lave l'ONU, mais montre du doigt des sous-traitants

EVELYN LEOPOLD

New York — Le programme Pétrole contre nourriture appliqué à l'Irak avant l'éviction de Saddam Hussein a donné lieu à des irrégularités évaluées à plusieurs millions de dollars, d'après les premiers éléments d'une enquête interne des Nations unies rendus publics dimanche.

L'étude, dirigée par l'ancien président de la Réserve fédérale Paul Volcker, a été effectuée à la demande d'au moins cinq commissions parlementaires américaines. Elle cite des rapports établis par les services de contrôle internationaux de l'ONU n'ayant décelé ni «activités irrégulières» ni corruption de la part du personnel des Nations unies. En revanche, ils ont mis en évidence des lacunes dans le contrôle des sociétés auprès desquelles le programme était sous-traité.

Leurs auteurs sont particulièrement critiques envers la société néerlandaise Saybolt Eastern Hemisphere, chargée de contrôler la quantité de pétrole exportée légalement par l'Irak, ou envers les services d'inspection des Lloyds britanniques, qui contrôlaient les marchandises entrant en Irak pour que les vendeurs puissent être payés.

Saybolt est ainsi accusée d'avoir facturé aux Nations unies des frais de personnel supérieurs à la réalité, ou des frais de logement et de transports en réalité pris en charge par l'Irak. D'après l'enquête, les surfacturations de la société néerlandaise auraient atteint 186 000 \$US.

En ce qui concerne les Lloyds, un rapport daté du 21 juillet 1999

établissait la possibilité d'une surfacturation de 1,38 million. Ses inspecteurs sont en effet restés absents de leur poste pendant 1800 jours, tout en percevant une rémunération quotidienne de 770 dollars.

Les Lloyds ont été remplacés en 1999 par la société suisse Cotecna Inspection, dont les frais par inspecteur étaient inférieurs. Mais elle a elle aussi maintenu sur place moins d'employés que ne le stipulait son contrat, ce qui incite les auteurs de l'étude à préconiser une demande de remboursement, compte tenu de la «sous-performance» reprochée à la Cotecna.

D'autre part, l'enquête met en cause à de multiples reprises l'agence des Nations unies Habitat, chargée du logement des populations et de la construction d'habitations dans le nord de l'Irak. Habitat, qui a déjà fait l'objet d'enquêtes antérieures et dont le directeur a été remplacé, est accusé d'avoir versé 500 000 dollars par an à des inspecteurs «ne fournissant aucun service». La mauvaise gestion des contrats de l'agence lui aurait coûté deux à 12 millions de dollars de trop.

Paul Volcker, dont l'enquête sera définitivement achevée en juin, publiera un rapport provisoire à la fin janvier. Le programme Pétrole contre nourriture, qui a coûté au total 64 milliards, était entré en vigueur en décembre 1996 pour permettre à l'Irak de vendre du pétrole et d'acheter du matériel civil. Il était destiné à atténuer l'impact sur la population des sanctions infligées au pays après son invasion du Koweït.

Reuters

É D I T O R I A L

L'obstacle d'Abbas

Tous les observateurs l'assurent: l'élection de Mahmoud Abbas à la présidence palestinienne est aussi légitime que crédible. Fort du mandat qu'il a obtenu, Abbas s'est montré plus enclin au dialogue, à la négociation, qu'à la poursuite d'une intifada militarisée. L'obstacle? Le Hamas.

Le taux de participation des Palestiniens au scrutin de dimanche a dépassé aisément les 60 %. Cette fréquentation assidue des urnes s'avère, à plus d'un égard, un camouflet à l'endroit du Hamas et du Jihad palestinien qui avaient exhorté les Palestiniens à bouder ce rendez-vous électoral. En récoltant les deux tiers des suffrages, Mahmoud Abbas se pose en successeur incontesté de Yasser Arafat. Sauf, on s'en doute, pour les radicaux.

S'il est vrai que le passé est garant de l'avenir, alors il faut s'attendre à ce que le nouvel homme fort du régime palestinien s'attelle, à court terme, à la dé militarisation de l'intifada. On se souviendra qu'il y a deux ans à peine Abbas était sorti de son mutisme pour critiquer avec vigueur l'instrumentalisation de l'intifada par des groupes armés, le Hamas et le Jihad au premier chef. Cela lui avait valu une volée de bois vert qui ne l'avait pas empêché de négocier une trêve avec les extrémistes islamiques alors qu'il était premier ministre.

Depuis le décès de Yasser Arafat, la donne est évidemment différente. Abbas peut amorcer ou du moins annoncer son désir de négocier avec les radicaux sans avoir à demander à un tiers de faire l'arbitrage. En clair, il est plus libre de ses mouvements qu'il ne l'a jamais été. Reste qu'il est confronté à un adversaire qui campe d'autant plus fermement sur ses positions qu'il n'accorde aucun crédit à cette élection.

À peine les bureaux de vote étaient-ils fermés que le Hamas formulait un refus, une menace et une exigence. Un, il n'est pas question d'entamer des pourparlers dans le but de réduire les fusils au silence. Pire, le Hamas entend envoyer des roquettes en territoire israélien. Deux, ce courant juge que le mandat obtenu par Abbas n'est en rien un mandat pour reprendre la discussion avec les Israéliens. Si celui-ci caresse un tel projet, il devra obtenir au préalable l'aval des Palestiniens par l'entremise d'un référendum. Trois, le Hamas veut, en substance, que le président bannisse tous les mouvements pour mieux forger une direction unique. Bigre!

Lorsqu'on songe que de toutes les formations le Hamas est la plus populaire auprès des Palestiniens, il faut s'attendre à une brève lune de miel. En fait, la marge de manœuvre d'Abbas va dépendre passablement des Américains et des Israéliens. Ici et là, on avance que l'administration Bush est partagée. À la Maison-Blanche, on veut que l'élu s'attaque au désarmement avant de l'épauler en quoi que ce soit. Par contre, au département d'État, on milite pour un soutien immédiat afin que les actions d'Abbas aient les impacts qu'elles méritent d'avoir. On voudrait, par exemple, que Bush alloue rapidement 200 millions au gouvernement et s'engage à réunir un certain nombre de pays afin d'accorder 500 millions supplémentaires.

Du côté israélien, la lecture de l'humeur politicienne est plus hasardeuse pour la bonne et simple raison que la Knesset vient tout juste de donner sa confiance au nouveau gouvernement mis sur pied par le premier ministre Ariel Sharon. Cela étant, on retiendra que le numéro deux du cabinet, le leader travailliste Shimon Peres, a jugé que, Mahmoud Abbas étant un modéré, il fallait lui donner une chance. Espérons qu'il sera entendu.

Dur comme une... grève

Parvenus à cette étape du conflit, la SAQ et ses employés savent qu'il n'y aura que des perdants. Une grève longue et pénible qui se termine en queue de poisson est toujours source de blessures qui mettent longtemps à cicatriser.

Des têtes vont sauter à la SAQ pour n'avoir pas su régler autrement une histoire de gestion d'horaires somme toute banale. Mais c'est du côté des employés que les dommages collatéraux seront les plus considérables: problèmes financiers certes, mais surtout de relations à l'intérieur des familles déchirées par la tournure des événements.

Rien n'était tout à fait prévisible trois semaines avant Noël. Pourtant, certains éléments permettaient de douter de la sagesse du coup de poker proposé par l'exécutif syndical. Par exemple, quel qu'un à l'exécutif a-t-il pris la peine de rappeler à l'assemblée qu'un gouvernement sur le point de négocier avec ses 450 000 employés ne pouvait pas se permettre de concéder une victoire rapide et décisive à 3800 d'entre eux quelques mois auparavant? A-t-on oublié le conflit des infirmières pendant le mandat de Lucien Bouchard? Pour qui en doutait encore, Jean Charrest n'est pas Robert Bourassa.

Puis, pourquoi une grève, ce moyen de dernier recours à ne jamais utiliser comme un atout dans une partie de cartes, puisqu'il met en cause le gagne-pain et la vie familiale des employés. Rappelons que c'est la SAQ qui voulait apporter des changements à la convention collective et qu'il suffisait de lui répondre non pour forcer l'employeur au *statu quo*. À cela, le syndicat rétorque que la SAQ aurait déclenché un *lock out* après les fêtes de toute façon. Rien ne permet d'affirmer ainsi que le gouvernement aurait été prêt à fermer les succursales pour aider les dirigeants de la SAQ à régler un problème d'horaires des employés à temps partiel. Rien!

En faisant grève, le syndicat a joué quitte ou double... et il a perdu. Autant le reconnaître, si on veut avancer. Les plus vieux sur la liste d'ancienneté perdront le privilège de se construire chaque semaine un horaire sur mesure en acceptant ou en refusant de travailler tel ou tel jour, tandis que les moins anciens devront se satisfaire de l'assurance d'une rémunération équivalente à celle de la dernière année en échange d'un horaire concentré dans une même succursale. Et alors, où est le drame?

Plusieurs grévistes ne veulent pas rentrer «à genoux», on les comprend, mais sans une révision de la stratégie, c'est en rampant qu'ils vont franchir le seuil de la porte dans quelques mois. On ne peut donc que souhaiter la reprise rapide du dialogue en présence du médiateur et la présentation tout aussi rapide d'une nouvelle offre de la part de la SAQ. Cette fois, les employés auront intérêt à l'étudier froidement, en tenant compte de son contenu mais aussi de cette conjoncture qu'ils ont eux-mêmes contribué à fabriquer et qui leur devient de plus en plus néfaste à mesure que le temps passe.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Aide étrangère: au-delà du tsunami

Placé devant l'ampleur de la catastrophe en Asie, et sans doute aussi sous la pression médiatique, Paul Martin n'a pas hésité à annoncer une augmentation des sommes consacrées à l'aide aux sinistrés et à la reconstruction des pays touchés par le tsunami.

Espérons que le premier ministre et son ministre des Finances montreront, dans le budget de février prochain, la même préoccupation à l'égard des pays pauvres touchés par d'autres problèmes tout aussi criants mais moins médiatisés, en s'engageant à ce que le Canada augmente son budget d'aide au développement d'au moins 12 % par année de façon à atteindre l'objectif de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 au plus tard.

Ce seuil de 0,7 % du PIB a été fixé par les Nations unies grâce aux efforts d'un ancien premier ministre libéral, Lester Pearson. Malgré des surplus budgétaires, le gouvernement Chrétien a sacré les programmes d'aide étrangère et le gouvernement Martin hésite à renverser la vapeur pour se joindre aux pays développés qui se sont engagés à ce que leur contribution atteigne l'objectif de 0,7 % d'ici à 10 ans.

La traditionnelle générosité des Canadiens a contribué à forger sa renommée internationale. Or, au rythme de progression actuel, Paul Martin a le temps de devenir centenaire avant que la contribution du Canada en matière d'aide publique au développement n'atteigne l'objectif des Nations unies!

Espérons qu'après avoir «surf» sur la vague asiatique, l'aide étrangère canadienne continuera sur sa lancée au lieu de se dégonfler une fois le choc du tsunami passé...

Daniel Toussaint
Gatineau, le 7 janvier 2005

Le mode de scrutin en question

L'excellent Louis Cornellier pose une question importante à la suite de sa recension de *L'Histoire du mouvement marxiste-léniniste au Québec* (Le Devoir, 8 janvier 2005).

Il demande: «Que faire pour éviter que la nécessaire lutte en faveur de la justice sociale, au Québec et ailleurs, ne s'égare dans de tels sentiers contre-productifs?»

Quoique n'ayant pas encore lu l'ouvrage lui-même, je m'empresse d'apporter une petite contribution à la question posée par Louis Cornellier. Parmi les nombreuses réponses possibles, j'en choisis une qui m'apparaît à la fois méconnue et d'actualité. Cette réponse partielle, c'est de conserver le mode de scrutin actuel et ne pas le remplacer ou le diluer par un scrutin proportionnel, quelle que soit la variante choisie.

Le mode de scrutin actuel a pour effet d'inciter les militants sociaux ou politiques à œuvrer au sein d'un parti politique de masse plutôt que d'un parti politique de militants. Au contraire, un scrutin proportionnel incite les militants à œuvrer entre eux, en vase clos, à se démarquer du reste de la société, et récompense ces divergences par des sièges à la législature.

La participation citoyenne à mon avis, est mieux servie par le scrutin actuel que par un scrutin proportionnel. En effet, le scrutin actuel incite ou contraint les militants eux-mêmes à faire cheminer leur idéal au sein d'un parti politique de masse. Au contraire, un scrutin proportionnel confie ce cheminement aux sommets, entre dirigeants politiques élus. La participation démocratique est mieux servie à la base qu'au sommet, quand elle est possible.

La finalité d'une élection n'est pas de constituer un autre sondage de nos diversités. C'est de répondre à la question: Par qui et comment voulons-nous être gouvernés? Seuls les partis politiques de masse, ou qui aspirent à le devenir, peuvent répondre à cette question de gouvernance démocratique. Les partis politiques de militants marxistes-léninistes, entre 1973 et 1983, avaient négligé cette réalité fondamentale, semble-t-il. Peut-être cela a-t-il contribué à leur «éclatement soudain» que souligne à juste titre Louis Cornellier.

Jean Gérin-Lajoie
Le 9 janvier 2005

Où trouver le temps?

L'espérance d'une société des loisirs pour des propriétaires de commerces indépen-

dants au Québec est bel et bien terminée. Les gestionnaires d'au moins sept gros centres commerciaux dans la région mont-réalaie ayant maintenu, après le 10 janvier 2005, la prolongation des heures d'ouverture des magasins du temps des fêtes aux autres semaines de l'année malgré les nombreuses objections soulevées.

Les magasins sont ainsi obligés de rester ouverts les lundis, mardis et mercredis soir jusqu'à 21 heures et les dimanches dès 10 heures. D'accord, pas d'accord. Les travailleurs et travailleuses devront dorénavant être disponibles à l'ouvrage pour une période horaire accrue de 11 heures par semaine au détriment de leur vie personnelle, sociale et familiale.

Il faut rappeler que la loi sur les heures et les jours d'ouvertures des établissements commerciaux a été adoptée sur le thème de «liberté le dimanche», camouflant l'allongement des heures d'ouverture les soirs de la semaine, et déclarant qu'aucun employé ne serait forcé de travailler contre son gré pour le moment.

Dans la cadre de la politique de conciliation travail-famille, les «Bureaux du temps», nouvellement formés, sauront-ils guider efficacement les petits propriétaires de commerces à la recherche de temps à consacrer aux membres de leur famille alors qu'ils sont forcés d'être au magasin tout le temps; sept jours, cinq soirs, toute l'année?

Les heures d'ouverture des commerces sont passées, en douze ans, de 62 à 83 heures par semaine, une hausse de 33 %; alors que les Québécois magasinent maintenant moins de cinq heures par semaine et que leur pouvoir d'achat stagne à cause de la hausse des prix sur les biens essentiels: mazout, gaz, électricité, assurances, taxes, etc.

Comme résolution, en ce début d'année, le gouvernement devrait réviser à la baisse les heures d'ouverture des commerces dans l'intérêt général.

Afin que les centaines de milliers d'employés œuvrant dans le domaine du commerce de détail, où les horaires sont en dents de scie, puissent améliorer leur qualité de vie et celle de leurs enfants. Toute notre société en sortirait gagnante à court, moyen et long terme.

Jean-Claude Lapierre
Montréal, le 7 janvier 2005

LIBRE OPINION

Le CHUM du futur: plus qu'un hôpital

GYSLAINE DESROSIERS
Présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et de la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec

Devant la saga de l'emplacement du CHUM, le maire Gerald Tremblay tente de recentrer le débat et nous ramène à l'essence même d'un hôpital universitaire, c'est-à-dire un milieu de soins à vocation universitaire, donc d'enseignement et de recherche. Or, il n'est question que de pieds carrés, de bout de terrain, d'une localisation est-ouest, de lutte de pouvoir... C'est franchement décourageant. Les deux partenaires principaux du projet, soit le centre hospitalier actuel et l'Université de Montréal, de toute évidence ne partagent pas la même vision et déploient des stratégies de relations publiques. C'est même devenu un enjeu de lutte des classes! La gauche contre la droite... Le prolétariat contre la communauté des affaires... Incroyable!

L'Université de Montréal est la plus grande université francophone en Amérique du nord, c'est assurément une institution majeure dans le développement socio-économique de Montréal et de l'ensemble du Québec. La planification de son futur centre hospitalier constitue un enjeu

stratégique de taille qui ne peut souffrir de compromis et qui doit être strictement prise dans l'intérêt supérieur du Québec. Nous sommes à l'ère de la mondialisation et nos institutions doivent concurrencer à l'échelle planétaire. Il est important de convenir dès le départ qu'il ne s'agit pas seulement de construire un hôpital.

L'Université de Montréal propose de créer un véritable campus hospitalier universitaire auquel pourraient se greffer des centres de recherches. En planification d'entreprise, on encourage une stratégie qui mise sur la «synergie». Autrement dit, dans le cas du CHUM, le projet doit améliorer autant le devenir de l'université que celui du réseau de la santé. Séparer leur devenir est un contresens. Il est légitime que l'université cherche à se positionner dans ce choix crucial.

Manque de locaux et de contacts

La Faculté des sciences infirmières souffre d'insuffisance de locaux, de laboratoires et d'autres équipements. La formation infirmière exige, notamment, des laboratoires pour exercer des techniques invasives. De plus, la formation des infirmières praticiennes en spécialité implique la collaboration de la Faculté de médecine et de médecins spécialistes. Enfin, ajoutons

que, présentement, les étudiants des différentes facultés s'éparpillent en plusieurs endroits et les contacts entre eux sont rarissimes. Or, la mentalité sectaire des différents professionnels s'avère un frein à l'interdisciplinarité.

Un milieu hospitalier universitaire doit contribuer à l'émergence de pratiques professionnelles basées sur des données probantes, donc des pratiques d'excellence véritables modèles pour les étudiants en médecine et en sciences infirmières et inspiratrices pour l'ensemble du réseau de la santé. Cet objectif est plus facile à atteindre dans un campus hospitalier universitaire conjuguant à la fois l'apprentissage théorique et pratique et où finalement, la vocation d'enseignement est au cœur de la mission et pas seulement placardée sur la façade de l'établissement. La qualité du lieu d'apprentissage a un impact sur les futurs professionnels en termes de compétences, de culture professionnelle, de fierté de servir, d'interdisciplinarité, mais aussi sur la rétention éventuelle de ces professionnels au Québec.

La pertinence de la construction d'un «vrai» CHUM s'impose d'elle-même. Ce qui devrait être un grand projet visionnaire et mobilisateur est malheureusement en train de devenir la plus grosse chicane de la décennie.

IDÉES



BEAWEHARTA REUTERS

Avant même l'arrivée du raz de marée qui a tout balayé sur son passage, la misère humaine se trouvait concentrée là, toute crue.

Aux pays des tsunamis, le trafic sexuel sévit

Il faut repenser la reconstruction dans tous ses aspects

YOLANDE GEADAH

Auteure de l'ouvrage *La prostitution un métier comme un autre?* (VLB, 2003).

Dans la foulée du raz de marée qui a frappé de plein fouet plusieurs pays d'Asie le 26 décembre dernier, la communauté internationale s'est mobilisée pour venir en aide aux sinistrés. Les États et les organisations humanitaires qui ont volé au secours des survivants sont dépassés par l'ampleur du désastre. Jamais catastrophe naturelle n'aura causé autant de ravage dans autant de pays, ni suscité un tel élan de générosité à l'échelle mondiale.

Les médias nous ont abondamment transmis des images insoutenables d'enfants et de survivants hébétés, déambulant au milieu des cadavres à la recherche de leurs proches, ce qui a suscité l'émotion et la générosité du public. Il est urgent à présent de dépasser ce voyeurisme de la misère humaine pour faire une analyse globale de la situation et souligner certains faits qui doivent être pris en compte pour éviter les effets pervers de l'afflux désordonné de l'aide humanitaire.

L'autre fléau

Rappelons que les populations des pays durement touchés aujourd'hui par les tsunamis souffrent depuis longtemps d'un autre fléau, le trafic sexuel, lié au tourisme sexuel. Dans des pays comme la Thaïlande, le Sri Lanka, l'Indonésie, la Malaisie et l'Inde, l'industrie du sexe attire chaque année des millions de visiteurs étrangers vers cette région devenue un paradis pour les pédophiles du monde entier. Les bordels et les boîtes de nuit pullulent dans la région. Ils offrent au menu des femmes et des enfants de tous âges, souvent arrachés à leurs parents ou vendus par un proche, pour satisfaire tous les fantasmes des hommes venus des quatre coins du monde profiter du laxisme ambiant.

La moyenne d'âge d'entrée dans la prostitution y est de 14 ans. Mais on peut facilement y trouver des enfants de cinq et six ans. Tout se monnaie, sans limites.

Les conséquences désastreuses de cette prolifération de l'industrie du sexe sont multiples. Plusieurs villages pauvres d'Asie sont devenus des bordels à ciel ouvert, et une source constante d'approvisionnement en chair fraîche pour l'industrie du sexe. Des millions de femmes et d'enfants sont ainsi destinés à servir de *fast food* du sexe pour des touristes en mal d'exotisme. Cette situation est à l'origine d'une déstructuration profonde du tissu social. Elle contribue entre autres à étouffer toute solution économique dans la région.

On voit donc qu'avant même l'arrivée du raz de marée qui a tout balayé sur son passage, la misère humaine se trouvait concentrée là, toute crue. C'est dans ce contexte que les secours d'urgence et les dons affluent des quatre coins du monde pour aider à la reconstruction des zones dévastées. Mais il est impératif de réfléchir sérieusement au modèle de société qu'il faut reconstruire et de s'interroger sur la finalité de l'aide. Pour qui et au profit de qui se fera-t-elle?

Des ONG comme garde-fou

Il y a fort à parier que les vautours de l'industrie du sexe tenteront de s'approprier une bonne partie de l'aide internationale pour rebâtir leur empire détruit par les flots. Déjà les trafiquants de femmes et d'enfants s'activent dans les zones touchées pour prendre sous leur aile les enfants orphelins des tsunamis. Par conséquent, la plus grande vigilance s'impose si on veut aider les populations sinistrées, particulièrement les femmes et les enfants qui sont parmi les plus vulnérables et les plus durement touchés par la catastrophe.

Pour cela, les États, l'ONU et les organismes d'aide humanitaire doivent choisir avec le plus grand discernement leurs représentants envoyés sur le terrain, ainsi que les groupes et les organismes locaux, bénéficiaires de l'aide internationale. On sait que dans le passé récent, des scandales vite étouffés en lien avec le trafic et l'exploitation sexuelle ont éclaboussé certains représentants de l'ONU et des membres des forces militaires à l'étranger. Pour pré-

venir de telles situations et éviter de livrer à nouveau les victimes en pâture à l'industrie du sexe, il est impératif d'associer aux efforts de l'aide humanitaire les organisations non gouvernementales (ONG) locales ou régionales qui travaillent depuis longtemps contre le trafic et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants en Asie. Ces ONG pourraient agir comme garde-fou et proposer des mesures visant à assurer une vigilance particulière pour éviter les abus de cet ordre.

Par ailleurs, plusieurs acteurs de l'aide internationale ont souligné aussi comme il se doit la nécessité de mettre en place un plan d'aide économique à long terme pour les régions dévastées par les tsunamis. Là encore il est primordial d'associer étroitement, à toutes les étapes du processus, des groupes de femmes et des ONG locales, au lieu de confier la planification de l'aide économique aux seuls experts de la Banque mondiale ou d'autres agences internationales.

Pour s'assurer qu'un tel plan tienne compte de la vulnérabilité accrue des femmes et des enfants de la région, il faut se fixer dès le départ comme objectif la nécessité de lutter contre l'exploitation et l'esclavage sexuels, en proposant des solutions économiques viables. C'est à cette condition seulement qu'on pourra aider réellement les sinistrés à se prendre en main et à reconstruire leur vie, dans la dignité et le respect de leurs droits sociaux et économiques.

Le défi est de taille. Mais il faut saisir l'occasion unique de ce vaste effort mondial de reconstruction après les tsunamis pour jeter les bases d'un développement humain et économique durable et bénéfique pour les populations durement éprouvées.

Plus globalement, une prise de conscience s'impose, ainsi que des changements politiques et législatifs, aux niveaux national et international, visant à freiner l'expansion massive de l'industrie du sexe qui se nourrit de la misère humaine aux quatre coins du monde. Force est de constater que la libéralisation de la prostitution dans les pays riches favorise l'essor mondial de cette industrie vorace et ouvre la porte au trafic et au tourisme sexuels accrus dans les pays pauvres, ce qui donne lieu aux pires abus et aux violations des droits des personnes les plus vulnérables.

L'Union européenne doit avoir sa place au Conseil de sécurité

GEORGES PAQUET

Membre du service diplomatique canadien de 1967 à 2002, l'auteur a été en poste au Nigeria, en France, en Belgique (auprès de l'Union européenne), à Haiti, à Rome (auprès du Saint-Siège) et en Côte d'Ivoire.

On discute depuis plusieurs années d'une réforme de l'ONU et de son Conseil de sécurité. On voudrait les rendre plus efficaces et plus représentatifs. Sauf pour la Chine qui a remplacé Taïwan et pour la Russie qui a remplacé l'URSS, les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité sont les mêmes depuis 1945: la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie.

Maintenant qu'il a reçu les propositions, plus d'une centaine, d'un groupe consultatif sur cette éventuelle réforme, le secrétaire général doit présenter son propre rapport en mars prochain. Kofi Annan recevra sans doute, d'ici là, plusieurs autres suggestions. Il en a d'ailleurs déjà reçu du premier ministre du Canada qui, lors de l'assemblée générale de septembre 2004, a soutenu que l'ONU devait se donner les moyens d'assumer pleinement ses principales obligations.

M. Martin a proposé à l'ONU cinq responsabilités: 1- protéger les plus faibles; 2- refuser la course aux armements; 3- faire respecter les droits de la personne; 4- construire au profit des plus pauvres; 5- respecter l'environnement et promouvoir le développement durable.

Le premier ministre n'a cependant pas abordé la question des réformes structurelles.

L'Union plutôt que les États

Je ne sais pas s'il a l'intention de le faire, mais je voudrais inviter à soutenir devant la communauté internationale la nécessité que l'Union européenne (UE), forte de ses 25 États membres et de ses 450 millions de citoyens, devienne membre permanent du Conseil de sécurité, avec le droit de veto. Ainsi, cet organisme qui peut décider de la paix ou de la guerre sera beaucoup plus représentatif de la communauté internationale [...].

Tous les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ont approuvé et signé une première Constitution pour l'UE, le 29 octobre 2004, à Rome. Cette Constitution, comme tous les autres traités, doit maintenant être ratifiée par l'ensemble des États membres. Deux l'ont déjà fait. Les autres États le feront bientôt. Quand 20 des 25 États membres auront ratifié le texte, le processus deviendra irréversible. D'ailleurs, il n'y a jamais eu dans l'histoire de l'UE de traités qui n'aient pas été ratifiés.

L'UE occupe déjà la place de tous ses États membres dans plusieurs forums, notamment dans le consortium qui gère la Station spatiale internationale, dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce, dans le domaine des pêcheries et de la fusion nucléaire. C'est d'ailleurs l'Union européenne qui coordonne l'aide de ses États membres aux pays asiatiques affectés par les tsunamis.

L'UE vient tout juste (le 2 décembre 2004) d'assumer un rôle militaire en Bosnie, au nom de tous ses États membres, en prenant la relève de l'Otan, avec comme mission d'assurer la sécurité dans le pays. Pour ce faire l'UE a constitué l'EUFOR, la Force de l'Union européenne. Cette force constitue un des piliers de sa politique étrangère, de sécurité et de défense commune.

Il faut noter aussi que la nouvelle Constitution prévoit, entre autres, que l'Union aura une personnalité juridique (donc le droit de signer des traités en son propre nom); que les lois et règlements de l'Union continueront d'avoir préséance sur ceux des États membres; que l'Union sera représentée par un président; qu'elle aura un ministre des Affaires étrangères et un ministre des Affaires étrangères; que les missions de l'Union à l'étranger engloberont les ambassades des États membres; que les citoyens de tous les États membres acquerront une nouvelle citoyenneté, la citoyenneté européenne. Les États membres sont d'ailleurs en train d'apporter des modifications à leur propre Constitution pour se conformer à la Constitution de l'UE.

Rappelons aussi que plus de la moitié de la législation des États membres est d'origine européenne et que cette proportion ne cesse de croître. On sait aussi que les décisions de la Cour européenne de justice s'appliquent à tous, citoyens et États, et qu'elles ont préséance sur les décisions des plus hauts tribunaux des États membres.

Transition à faire

Il ne serait certainement pas sage de discuter ni surtout d'appliquer un projet de réforme du Conseil de sécurité, sachant qu'une prochaine réforme pourrait n'avoir lieu que dans 60 ans, sans y admettre l'Union européenne en reconnaissance du rôle qu'elle a le mandat d'assumer au nom de ses citoyens à l'intérieur de l'Union et par rapport à ses partenaires internationaux qui sont en droit de s'y attendre.

Il convient donc d'élargir la participation au Conseil de sécurité de l'ONU en y invitant des États comme le Japon, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil en plus de l'Union européenne. La Chine, les États-Unis et la Russie y demeureront.

Cette transition ne sera sans doute pas facile à accepter pour les États européens qui sont déjà membres permanents du Conseil de sécurité (la France et le Royaume-Uni) et qui devraient céder leurs places à l'Union; mais il me semble qu'il ne serait pas acceptable non plus que le Conseil de sécurité compte un jour trois ou quatre États européens comme membres permanents (certains ont proposé l'Allemagne et l'Italie, et peut-être l'Espagne), donnant ainsi trois ou quatre droits de veto à l'Europe, alors que la Chine, la Russie et les États-Unis n'en auraient qu'un chacun.

L'Europe est puissante économiquement et influente politiquement. Sa monnaie, l'euro, est une devise forte. Plusieurs entreprises européennes font une concurrence serrée aux entreprises américaines et canadiennes. Le monde a besoin que cette voix se fasse entendre dans l'enceinte de l'ONU.

LE MARIAGE

Une complémentarité de deux êtres en une personne conjugale

JACQUES RIVET

Professeur titulaire, Département d'information et de communication, Université Laval

L'archevêque de Halifax, Mgr Terrence Prendergast, jésuite, a récemment développé dans cette page son point de vue sur le mariage et l'union de personnes de même sexe qui mettait l'accent sur la différence de nature des deux associations humaines volontaires. «*L'union volontaire entre deux personnes de même sexe n'est pas une réalité humaine identique à l'union volontaire d'un homme et d'une femme*», écrivait-il dans *Le Devoir* du vendredi 7 janvier dernier. Et de poursuivre en affirmant que cette première union n'a pas la capacité physique de transmettre la vie humaine contrairement à la seconde.

Ce n'est pourtant pas cette dernière affirmation sur la nature procréatrice du mariage qui me semble être sa qualité fondamentale, mais bien celle de la complémentarité biologique de deux êtres qui les rend une en deux personnes. Alors que l'union homosexuelle est un doublement biologique de deux êtres qui les lie en tant que deux personnes intimes.

Puis, le jésuite archevêque poursuivait: «*Le mariage est l'alliance pour la vie de deux personnes complémentaires qui se complètent mutuellement au point que l'on affirme, dans le langage conjugal, qu'elles "ne font plus qu'un"*». Le principe de la complémentarité évoqué dans cet extrait rejoint celui que je viens de mentionner bien qu'il ne soit pas spécifié au plan biologique. Par ailleurs, l'union homosexuelle peut aussi être une «*alliance pour la vie de deux personnes*». La

stabilité de couples homosexuels peut souvent être opposée à l'instabilité de couples hétérosexuels. Et deux êtres homosexuels peuvent très bien se compléter sur le plan psychologique comme au plan intellectuel ou spirituel.

Quant aux deux classes d'enfants définies par l'auteur, ceux qui peuvent se voir éduquer par leurs deux parents biologiques naturels et ceux qui ne peuvent pas bénéficier de cette éducation bisexuelle, elles ne concernent pas uniquement les unions homosexuelles parentales comme en témoignent les nombreuses familles monoparentales de nos jours. Ajoutons, cependant, que le principe de la complémentarité biologique de deux êtres en une personne conjugale peut ici se prolonger dans l'éventualité où il y a existence et responsabilité d'enfants dans le couple. Cette situation conjugale se nomme depuis des lunes la famille.

Car la famille est le prolongement de la complémentarité de deux êtres en une personne par l'entremise des enfants, que ces derniers aient été procréés ou adoptés. Elle est ainsi constituée de plusieurs êtres en une personne conjugale. Alors que l'union homosexuelle à responsabilité parentale est une petite société civile de personnes liées entre elles sur le plan de leur intimité la plus profonde.

Je laisse à des juristes compétents le soin d'apprécier l'affirmation de Terrence Prendergast selon laquelle «*le mariage, tel que nous le connaissons, est une institution sociale qui se préoccupe du bien commun et non des droits individuels*» tout en ayant un œil sur la copie de mon contrat de mariage.

La position de la hiérarchie catholique, canadienne et québécoise, à l'égard du mariage et de l'union

entre conjoints de même sexe m'apparaît basée avant tout sur le bon sens. Et je m'y rallie volontiers. Cependant, cette même hiérarchie devrait réviser son plan d'action en cette matière, prendre les devants et proposer un contre-projet d'union civile à l'intention des conjoints de fait de même sexe.

Oui, l'épiscopat canadien et québécois devrait se faire un devoir de défendre les droits des personnes homosexuelles à une forme d'union conjugale équivalente à celle du mariage religieux ou civil; et cela, d'une manière proactive, franche et ouverte. Tout en expliquant mieux par une campagne de communication publique, mesurée et sentie, sa position à propos du mariage. Et profiter de cette entreprise de dialogue avec la société canadienne et québécoise pour revaloriser auprès du grand public la notion complémentaire à celle du mariage: la famille.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteurs), Léo-René Guimont et Serge Paquin (recteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture); Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end); Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique); Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre internationale et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Dave Cameron, Christiane Legault, Amélie Martais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Starnard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemanik, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loïc Sénéchal-Berthiaume, Monique LeHeureux, Lise Lachapelle, Rachelle Infoclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecck (contrôleur), Ghislaine Labeur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine

ACTUALITÉS

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

L'Agence du revenu du Canada pour le traitement des demandes de crédit d'impôt pour les dons admissibles.

Le second volet de l'aide canadienne que M. Martin a annoncé hier vise à soutenir la reconstruction à long terme en Indonésie et au Sri Lanka, les deux pays les plus touchés. Ottawa y consacra 160 millions durant la période allant de 2005 à 2009. Il ne s'agira pas d'argent totalement neuf cependant. Ces sommes seront prises à même la hausse du budget de l'aide internationale annoncée dans le dernier budget.

«C'est de l'argent prévu, mais qui n'a pas encore été alloué. [...] Ce n'est pas notre intention de diminuer d'un cent l'argent qui est déjà alloué à des régions qui en ont besoin», a assuré M. Martin.

Cette décision préoccupe quand même Gerry Barr, président directeur général du Conseil canadien pour la coopération internationale. Bien qu'il applaudisse à l'annonce du gouvernement, il pense qu'elle doit s'accompagner d'une hausse accrue du budget de l'aide publique au développement (APD).

Il soutient que les engagements pris pour l'Afghanistan, l'Irak, Haïti et les victimes des tsunamis totaliseront 1,3 milliard d'ici à 2009. Or on calculait que les engagements de Jean Chrétien pour l'Afrique, pour la même période, accaparaient 1,2 milliard de dollars, soit environ la moitié de la hausse de budget annoncée. Si toute l'augmentation prévue de 8 % par année est absorbée par ces engagements, il ne sera plus possible de faire davantage ailleurs.

«Si on ne veut pas que le développement à long terme soit compromis dans d'autres parties du monde, il faut une augmentation plus importante de l'aide, soit de 15 % par année», dit-il, citant une revendication de longue date de son organisation.

Bilan humain

Par ailleurs, le personnel consulaire des Affaires étrangères et les experts de la GRC tentent toujours de localiser ou d'identifier des Canadiens dont on reste sans nouvelles. Le nombre de Canadiens décédés ou présumés décédés est passé de cinq à six, hier, après que les Affaires étrangères eurent confirmé le décès d'un Canadien en Inde, dont on a refusé, sur ordre de la famille, de révéler l'identité. Le nombre de personnes portées disparues et pour lesquelles on se dit très inquiet a par contre chuté de façon importante, passant de 146 à 37 en une semaine. «Bien que ce chiffre puisse monter ou descendre à mesure que nous avons plus d'information, la nouvelle est très encourageante», a réagi M. Martin.

Le nombre de Canadiens manquant toujours à l'appel et dont on ne peut confirmer la localisation le jour du drame a aussi diminué, passant de 376 à 285. Il s'agit souvent de gens dont le gouvernement sait peu de choses, qui n'ont parfois pas eu de contacts avec leur famille depuis une longue période de temps, mais dont les proches craignent qu'ils soient dans la zone dévastée. Leur localisation éventuelle pourrait allonger la liste des personnes disparues, ont reconnu les fonctionnaires, et la fermeture de tous les dossiers pourrait prendre des semaines, sinon des mois.

Le Devoir

ABBAS

SUITE DE LA PAGE 1

Du côté israélien, le gouvernement d'union nationale — approuvé hier par le Parlement — a fait savoir qu'un sommet entre le premier ministre Ariel Sharon et le successeur de Yasser Arafat était à l'ordre du jour.

Après avoir dédié dimanche sa victoire à la «mémoire de Yasser Arafat», M. Abbas a formulé hier le vœu d'être en mesure de respecter les promesses qu'il avait faites aux Palestiniens durant sa campagne électorale.

«J'espère que nous pourrions réaliser tout ce que nous avons dit à notre peuple pour qu'il puisse vivre dignement et en sécurité, qu'on puisse bâtir notre économie [...], parvenir à une paix juste, mettre fin à l'occupation et résoudre le problème des réfugiés», a-t-il dit après une rencontre avec le chef de la diplomatie jordanienne Hani Moulki, venu le féliciter.

La victoire de M. Abbas, conjuguée à la volonté affichée des deux parties de reprendre le dialogue en sommet depuis plus de quatre ans, a fait renaître l'espoir de parvenir à un règlement dans la région.

Abbas s'est engagé à rechercher la paix avec Israël, mais aussi à lutter contre la corruption endémique qui règne dans l'appareil palestinien et à fortifier l'Autorité palestinienne, affaiblie par l'intifada lancée en septembre 2000 et les dernières années de pouvoir d'un Yasser Arafat boudé par Israël et les États-Unis.

L'entourage d'Ariel Sharon a d'ores et déjà fait valoir qu'il souhaitait une rencontre avec le nouveau dirigeant palestinien, afin notamment de coordonner le retrait de la bande de Gaza prévu cette année. Ce sommet pourrait avoir lieu «dans deux semaines», a estimé hier le chef de la diplomatie palestinienne Nabil Chaath.

Commentant la victoire de M. Abbas, M. Sharon a estimé que les Palestiniens devaient à présent se concentrer sur la lutte contre le «terrorisme». «Les Palestiniens n'ont toujours pas combattu le terrorisme et les déclarations faites par Abou Mazen [sur cette question] lors de sa campagne ne sont pas encourageantes», a-t-il déclaré. «Toutefois, il sera jugé sur ses actes après les élections», a-t-il poursuivi.

D'autres attaques à la roquette

Les radicaux du Hamas et du Djihad islamique se sont engagés hier à coopérer avec Mahmoud Abbas, mais ils ont annoncé qu'ils poursuivraient leurs attaques contre Israël.

Bien qu'ayant critiqué l'élection de dimanche, qu'ils ont appelé à boycotter, les deux mouvements ont demandé au nouveau président de l'Autorité palestinienne de mettre en route des réformes, de combattre la corruption et de prendre des mesures pour permettre la tenue des élections municipales et législatives cette année. Le porte-parole du Hamas, Moushir al-Masri, a prêté à M. Abbas l'intention de tenter de négocier avec les islamistes une trêve des attentats contre Israël, mais le Hamas ne l'entend pas de cette oreille.

«Nous continuerons sur la voie de la résistance et du Djihad. Nous ne parlerons pas de trêve tant que l'escalade de la violence israélienne se poursuivra. Nous continuerons les attaques à la roquette Qassam, la résistance et les tirs, si les agressions continuent», a annoncé M. Masri.

Invité à la Maison-Blanche

La communauté internationale, notamment Washington, qui avait marginalisé Arafat, a promptement



AMMR AWAD REUTERS

L'ancien candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, John Kerry, en compagnie du nouveau président palestinien Mahmoud Abbas, hier, à Ramallah.

salué l'élection d'Abbas, qui est considéré comme un modéré. «J'offre mes félicitations à Abou Mazen. Je serais heureux de l'accueillir ici à Washington s'il décide de venir», a déclaré M. Bush dans des déclarations à la presse dans son bureau ovale de la Maison-Blanche.

Il a ensuite réitéré cette invitation lors d'un entretien téléphonique avec M. Abbas, qui a répondu qu'il serait heureux d'y répondre, selon la Maison-Blanche.

M. Abbas y est déjà venu à l'été 2003, alors qu'il était le premier ministre d'Arafat. Ses désaccords avec ce dernier l'avaient toutefois poussé à la démission quelques mois plus tard.

M. Bush a également indiqué qu'il voulait contribuer au succès de la conférence de Londres début mars. Cette conférence vise à «aider les Palestiniens à développer les institutions nécessaires à ce que la vision d'Abou Mazen d'un État pacifique et dynamique devienne réalité», a-t-il indiqué.

George W. Bush a clairement rappelé hier leurs responsabilités respectives aux Israéliens et Palestiniens. «Je pense qu'il est très important que les Israéliens honorent leur obligation de quitter les territoires qu'ils ont promis d'évacuer» comme Gaza, a-t-il affirmé.

«Les déclarations du président Bush sont encourageantes», a déclaré le porte-parole de l'Autorité palestinienne, Nabil Abou Roudeina. Il a souligné la nécessité pour les États-Unis d'œuvrer en vue de l'application de la Feuille de route, qui prévoit notamment la fin des violences de l'intifada et l'établissement d'un État palestinien cette année.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a félicité les Palestiniens pour leur «engagement en faveur de la démocratie», tandis que la présidence luxembourgeoise de l'UE a demandé aux Palestiniens et aux Israéliens de «saisir cette occasion» pour relancer le processus de paix.

De son côté, le premier ministre canadien Paul Martin a exprimé hier «l'espoir que les Palestiniens et les Israéliens saisiront ce moment spécial» et «travailleront ensemble pour conclure une paix raisonnable et durable».

Les gouvernements arabes ont été plus lents à réagir après la victoire d'Abbas.

Le Caire a néanmoins évoqué «une étape vers la concrétisation des rêves du peuple palestinien que sont la création d'un État indépendant et le recouvrement de droits légitimes». «Le président [Hosni] Moubarak affir-

me que l'Égypte poursuivra son rôle et ses contacts avec la nouvelle direction palestinienne pour soutenir les efforts de reconstruction des structures et des institutions de l'Autorité palestinienne», a déclaré le porte-parole de la présidence égyptienne.

Les observateurs étrangers ont accordé hier un satisfecit aux Palestiniens pour l'organisation du scrutin présidentiel.

«Les Palestiniens et en particulier les Palestiniennes peuvent être fiers de la façon dont ce vote s'est opéré, en dépit de l'occupation israélienne et des difficultés d'accès aux urnes des habitants de Jérusalem-est ou d'autres localités», a estimé un responsable de la délégation européenne d'observateurs, Edward McMillan-Scott, dans un communiqué.

«Tout cela est de bon augure pour le déroulement des prochaines législatives, qui pourraient servir d'exemple pour toute la région», a ajouté le vice-président du Parlement européen, en référence à ce scrutin prévu pour le 17 juillet.

«Élection démocratique»

Plus de 500 observateurs internationaux, dont l'ancien président américain Jimmy Carter, l'ancien premier ministre français Michel Rocard et le sénateur John Kerry, ancien candidat démocrate à la présidence américaine, ont supervisé le scrutin.

M. Abbas «a emporté remarquablement. Cela a été une élection démocratique», a déclaré M. Carter aux journalistes.

Il a relevé toutefois une certaine confusion dans le vote à Jérusalem-est et s'est inquiété des «obstacles administratifs posés aux électeurs» dans la partie orientale de la Ville sainte, annexée par Israël depuis son occupation en juin 1967.

La participation à l'élection présidentielle a été faible à Jérusalem-est et dans sa région, des Palestiniens accusant l'Autorité palestinienne et Israël d'y avoir entravé le scrutin.

La commission électorale centrale (CEC) a indiqué que le nombre des votants à Jérusalem avait atteint 26 350 alors que 124 000 Palestiniens, porteurs de cartes d'identité israéliennes ou de cartes d'identité palestiniennes de Cisjordanie, étaient en droit de voter.

D'après l'Agence France-Presse et Reuters

Rectificatifs

Dans un article intitulé «Un cadeau pour la danse» publié dans notre édition de vendredi, il aurait fallu lire que Mme Mireille Martin venait d'être nommée chargée de programme au Conseil des arts et des lettres du Québec en remplacement de M. Claude Morissette et non de Mme Denise Mellillo qui était directrice de la musique et de la danse. Toutes nos excuses aux personnes intéressées.

♦ ♦ ♦

Une erreur s'est glissée dans le titre d'un article portant sur la carrière de la soprano montréalaise Frédérique Vézina, qui par mégarde a été rebaptisée Véronique Vézina. Mlle Vézina a été considérée la semaine dernière par le *Toronto Star* comme l'une des jeunes figures à suivre dans le monde de l'opéra canadien. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jacques-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques-Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 990, boulevard Saint-Louis Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

des impacts. Dans ses anciennes fonctions officielles ou à titre de consultant privé, son statut actuel, M. Ouimet a présidé les audiences publiques sur l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal, les audiences publiques sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu, les audiences sur un projet résidentiel dans l'actuelle cour de triage d'Outremont et il a organisé des audiences pour le Centre universitaire de l'Université McGill — le pendant du CHUM — pour déterminer ce que cette institution allait faire des hôpitaux affiliés à cette université afin d'optimiser la seconde vie de ces établissements dans lesquels la communauté anglophone a investi des millions dans le passé.

«Pour faire un choix optimal au sujet d'un équipement public de cette importance, explique l'ancien président du BCM, il faut un processus public qu'on n'a malheureusement pas mis en branle malgré le fait qu'au Québec on a 25 ans d'expérience dans ce type d'évaluation. Si on avait mis un tel processus en branle dès le début, le gouvernement aurait en main toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée, transparente, et cela, en toute légitimité, même si tous ne seront pas d'accord au bout du compte. On en serait probablement aujourd'hui à la phase de la réalisation du projet. Toutes les tentatives utilisées pour évaluer ce dossier n'ont pas fait gagner de temps. On est loin, très loin d'une décision et surtout d'une décision consensuelle. On ne sait même plus quel est le projet, quels sont ses objectifs et quels sont les critères qu'on utilisera pour examiner les scénarios et prendre une décision.»

La marche à suivre dans les circonstances, dit-il, exige que l'on «confie le dossier à des gens compétents, suffisamment indépendants des intérêts en cause et qui sont plus axés sur la rigueur du processus que sur le projet lui-même». En procédant sans tenir compte de ces exigences, ajoute Luc Ouimet, «c'est celui qui crie le plus fort qui l'emporte ou qui peut le plus influencer

le dossier, parfois de façon occulte. Personne, y compris le public, n'arrive vraiment à se faire une idée, ce qui est le cas présentement. Chacun développe plutôt un argumentaire sur un choix prédéterminé, défend ses préférences. Ce processus aux antipodes d'un examen public, rigoureux et indépendant, ouvre la porte par la suite à toutes sortes de procès d'intention. Et c'est un processus contraire aux exigences du développement durable, dont une des conditions de base consiste à faire ces choix techniques, financiers et sociaux en toute transparence sur la place publique et avec le public.»

«Certes, ajoute-t-il, il est un peu tard pour remettre le dossier sur les rails d'une véritable évaluation. Mais s'il faut quelques mois de plus pour recadrer ce projet, ce n'est pas un drame, car on se donne alors la chance de définir le meilleur projet dans les circonstances et dans le contexte des contraintes des différents acteurs. Ce n'est certainement pas en 15 jours que deux personnes peuvent faire, seules, un pareil choix. Juste un exemple: est-ce que le nouveau comité pourra déterminer ce que va coûter le réaménagement de Saint-Luc si on envoie le projet ailleurs. Ce coût fait partie de la décision à prendre et on doit, avant d'aller plus loin, savoir quel est le plan B du gouvernement pour cette institution publique. Même chose pour le train qui passe présentement dans la cour de triage d'Outremont.»

Comment devrait-on procéder alors? «C'est tellement simple!», lance spontanément l'ancien commissaire de la première équipe du BAPE au début des années 80, celle qui a mis en place la procédure et les règles qui ont survécu à 25 ans de dossiers et de débats.

«Il faut dans un premier temps définir le ou les besoins afin de les hiérarchiser clairement. Hôpital universitaire ou cité de la santé, par exemple. Il faut ensuite faire la liste et examiner le coût et les impacts de chaque option: est-ce qu'on réaménage ou déménage? On construit à neuf, en hauteur ou en largeur, à quel endroit, avec combien de lits et avec quel budget? Quel est le prix de ne rien faire, en comparaison? Est-ce que les bases de comparaison des options sont valables? En troisième lieu, il faut déterminer quels seront les critères qui vont permettre de faire des comparaisons ri-

goureuses, d'analyse et de prise de décision. Et cette grille d'analyse doit pouvoir intégrer simultanément les facteurs techniques, financiers, environnementaux, sociaux et même culturels.»

On peut mesurer les lacunes du processus actuel, donne en exemple Luc Ouimet, quand on songe que les études de coûts sur les modifications aux réseaux routiers ou ferroviaires voisins des projets à l'étude ne sont pas disponibles même s'il s'agit de facettes incontournables de chaque projet. Pire, dit-il, on ignore quels sont les critères qui ont conduit aux choix de Saint-Denis, Saint-Luc et Outremont. Et on ne sait pas quels critères ont été utilisés pour éliminer ou pour ne pas étudier d'autres sites comme celui de l'Hôtel-Dieu ou celui situé à proximité de Télé-Québec où se trouve — à côté d'un métro — un important terrain non contaminé destiné à accueillir le projet résidentiel Les Portes Sainte-Marie.

«Sans toutes ces données, précise Luc Ouimet, les débats sur les hypothèses présentement sur la table relèvent davantage du «pedalage» et de la vente sous pression que d'un sain processus décisionnel, public, éclairé et rigoureux.»

«L'avantage de procéder à l'aide d'audiences publiques, ajoute l'ancien président du BCM, c'est que tout le monde peut critiquer toutes les hypothèses sur la table, ce qui permet d'en voir toutes les facettes, de ne rien négliger. Et comme l'exercice se fait en public, tout le monde en apprend de jour en jour et sa position, forcément, évolue au gré de l'audience, ce qui permet un rapprochement qui élargit souvent les consensus avec le temps.»

«Évidemment, un gouvernement peut être moins exigeant s'il a les moyens de risquer un milliard dans une aventure qui peut s'avérer désastreuse à long terme. Et on pourra toujours dire qu'aucun projet n'est idéal, parfait. Mais ce n'est pas l'objectif de cette démarche fondamentalement pragmatique et intégratrice: mais c'est par contre le moyen le plus sûr de déterminer quel est le meilleur projet possible dans les circonstances», conclut le spécialiste de la consultation publique.

Le Devoir

RÉFLEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Miriam Ross, qui s'est rendue dans les îles Andaman en 2004 pour Survival, tout cela n'est que légende. Jointe à Londres par *Le Devoir*, celle-ci évoque plutôt un savoir millénaire. «Je n'adhère pas du tout à l'hypothèse d'un sixième sens. Je crois que ce sont leurs connaissances de la nature qui ont sauvé ces tribus. Ils ont interprété les signes provenant de la nature. Ils ont vu la mer se retirer et ont pressenti le danger comme les oiseaux, les insectes et les animaux qui, eux aussi, se sont massivement retirés à l'intérieur des terres.»

Devant une telle force de la nature, il est patent que le savoir de ces peuples indigènes écrase nos connaissances. À preuve, même les pêcheurs indiens se sont fait prendre en dépit de leur grande connaissance de la mer. «Ces peuples ont accumulé des connaissances vieilles de 60 000 ans. Ils connaissent bien leur milieu, bien mieux que les villageois qui sont déconnectés de la nature même s'ils vivent en bordure de la mer», poursuit Mme Ross.

Supériorité du nomadisme

Cela dit, il semble bien que leur mode de vie ne soit pas non plus étranger à la bonne étoile de ces peuples. «D'autres tribus plus sédentarisées ont été plus touchées, ce qui nous fait dire que leur mode de vie nomade les a certainement protégés», note Magali Rubino.

Sur l'île de Nicobar, l'organisme a reçu peu de nouvelles des 370 Shompen et des quelque 30 000 Nicobarese alors que les autorités rapportent que 12 villages de l'île de Car Nicobar ont été engloutis. Aujourd'hui, Survival craint que la sédentarité adoptée par les deux peuples n'ait provoqué leur perte.

«Sur l'île de Nicobar, les Shompen et les Nicobarese vivent de concert avec la population locale indienne. On pense donc qu'ils ont beaucoup souffert, au même titre que le reste de la population, mais cela reste fragmentaire», raconte Mme Rubino.

Autre inquiétude de Survival: le sort des 43 derniers Grands Andamanais qui ont vu leur réserve complètement détruite. «Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'on ait conduit les Grands Andamanais dans la capitale, Port Blair. S'ils ne retrouvent pas une vie autonome et à l'écart assez tôt, on pense qu'ils ne vont tout simplement pas survivre», déplore Mme Rubino.

En attendant le retour des tribus dans leurs terres

respectives, les travailleurs de Survival croisent les doigts. «Nous espérons que les tsunamis n'auront pas d'effets à long terme sur les tribus en les forçant à prendre part à la vie de la population indienne trop longtemps», explique Mme Rubino. Si on les empêche de mener leur mode de vie, ils vont s'en ressentir. C'est ce qui s'est produit dans le passé et leur population a chuté considérablement.»

Les dangers sont multiples. Au premier chef, les maladies comme la grippe et la rougeole qui peuvent décimer une tribu entière. Sans compter le nombre croissant de braconniers, de routiers et de touristes qui favorisent un contact qui leur est très néfaste. «Pour la première fois cette année, on nous rapporte aussi des cas d'exploitation sexuelle commise par des gens de passage», précise-t-on au bureau parisien.

Selon Survival International, la meilleure façon de soutenir les peuples indigènes est de défendre leur volonté de décider de leur propre avenir et de les aider à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux.

Les chiffres de l'organisme montrent que 5000 peuples autochtones subsistent encore dans le monde, soit quelque 300 millions de personnes (5 % de la population mondiale), disséminées dans environ 70 pays.

Le Devoir